

2003

2002

2001

2000

1999

Une évolution constante

1993



ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

Présidence de l'Assemblée nationale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003. Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,
Marc Bellemare

Ministre responsable
Montréal, juin 2003

Monsieur Marc Bellemare

Ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires du Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,
Jacques Côté, CMA

Office des professions du Québec
Montréal, juin 2003

Monsieur Jean-K. Samson

Président, Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,
Jacques Côté, CMA

La mission de l'Ordre des CMA. L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec a pour mission de relever de la valeur au sein des organisations en les faisant bénéficier de l'expertise intégrée de ses membres en comptabilité de management et en management. Il voit, pour ce faire, à ce que ses membres maîtrisent les pratiques émergentes touchant la mesure et l'amélioration de la performance organisationnelle. C'est de cette façon que l'Ordre assure la protection du public, de même qu'en favorisant le maintien des standards élevés de la profession. Afin de mieux réaliser sa mission, l'Ordre privilégie l'écoute active de sa clientèle, la qualité, le leadership, l'éthique, l'esprit d'équipe, le dynamisme et l'innovation.

Le rôle du professionnel CMA. Experts en gestion stratégique et financière, les CMA organisent l'information nécessaire à la prise de décision, conçoivent des systèmes et mettent en œuvre des plans d'action efficaces. Grâce à leur expertise distinctive en comptabilité de management et en management, ils créent de la valeur au sein des organisations en étant des partenaires actifs dans l'amélioration continue de leur performance globale.



La forme masculine utilisée dans ce rapport annuel désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Publié par la Direction des affaires publiques et du marketing, Ordre des comptables en management accrédités du Québec, 715, square Victoria, 3^e étage, Montréal (Québec) H2T 2H2. Site Web : www.cma-quebec.org Mai 2003. Photographie : Paul Labelle, Patrick Santapin. Graphisme : Langens et Turcotte. Traduction : Traductions Betty Howell Inc. Impression : Laurier Litho.

Une évolution constante

RAPPORT ANNUEL 2002-2003



L'Ordre remercie ces CMA et futurs CMA qui ont contribué activement au rayonnement de la profession au cours de la dernière année. Il s'agit de Isabelle Beaulieu, CMA, Dino Fuoco, CMA, Antonio Massitti et Chantal Beaulieu, tous deux aspirants à la profession, Mike Sisto, CMA, et Dino Dello Sbarba, CMA.



Jacques Côté, CMA,
président du Bureau

Message du président du Bureau

Dans un environnement externe en turbulence, l'Ordre a néanmoins gardé bien en vue ses grandes orientations stratégiques au cours de l'année 2002-2003 et il a encore une fois profité d'un accroissement marqué de son effectif. Il a continué d'affirmer avec dynamisme le caractère distinctif de la profession, de promouvoir la qualité des professionnels CMA et d'exceller sur le plan opérationnel.

La marque CMA se distingue

L'Ordre a pris cette année diverses initiatives pour affirmer encore davantage le caractère distinctif de la profession et accroître sa notoriété. C'est ainsi qu'il a participé très activement à la vaste réflexion entreprise par CMA Canada et ses partenaires provinciaux sur la gestion de la marque CMA. Cette démarche de longue haleine devrait permettre de renforcer le positionnement de la profession en assurant la parfaite cohérence nationale de toutes les facettes des communications. Cela comprend tant la publicité que le discours et l'image des dirigeants de la profession, en passant par la formation même des futurs CMA.

Dans la même veine, il nous est apparu essentiel de consolider notre position au sein des professions et par conséquent, d'accroître notre notoriété et notre influence auprès des autorités gouvernementales. En collaboration avec une firme de consultants spécialisés, l'Ordre a donc mis en branle son plan de relations gouvernementales et commencé à tisser des liens de confiance et une relation de partenariat avec un réseau de contacts judicieusement sélectionnés.

S'ils ont ébranlé à la fois le grand public et la communauté des affaires, les scandales financiers nous ont cependant fourni de nombreuses occasions d'affirmer le caractère distinctif de la profession. En profitant de toutes les tribunes pour promouvoir une approche originale et innovatrice de la gouvernance d'entreprise, l'Ordre a mis à l'avant-scène le leadership des CMA. Leadership sur lequel veille d'ailleurs l'Observatoire CMA, dont la contribution au positionnement

stratégique de la profession est plus essentielle que jamais dans un contexte de contraction du marché des sciences comptables.

Le leadership de la profession continuera également de se développer grâce à la contribution accrue de ses porte-étendards que sont les Fellows. Dans la foulée de la décentralisation du processus de sélection et de mise en valeur des Fellows, l'Ordre a créé

Le taux de notoriété de la profession auprès des employeurs a atteint 98 % en 2002, en hausse de 7,9 % par rapport à l'année précédente. De plus, les employeurs étaient 12 % plus nombreux à reconnaître des compétences distinctives aux CMA.

son propre comité de sélection, ce qui devrait faire en sorte que les Fellows jouent à l'avenir un rôle plus prononcé en termes d'accroissement de la notoriété du titre de CMA.

Le site Web de l'Ordre est indiscutablement une plateforme de notoriété qui occupe une place de plus en plus importante depuis le grand virage technologique pris par nos prédécesseurs. La fréquentation du site, en hausse constante et très marquée, est un indicateur qui ne trompe pas.

L'envers de la médaille, si l'on peut dire, c'est que la notoriété et le leadership associés à notre profession font des envieux qui n'hésitent pas à s'approprier notre titre. Mal leur en prend, car nous restons aussi vigilants et déterminés à dépister et à faire sanctionner ces usurpateurs qui trompent la confiance du public que nous le sommes à mettre en valeur le caractère distinctif de notre profession.

- Le nombre de visiteurs du site de l'Ordre est passé de 162 600 à 279 400 entre 2001-2002 et 2002-2003, en hausse de 72 %!
- La fréquentation des débats en ligne et des liens d'intérêt proposés par l'Observatoire CMA a progressé respectivement de 37 et 50 % au cours de la dernière année.

Un titre synonyme de qualité

La qualité n'est pas un vain mot pour l'Ordre et nous avons cette année encore mis en œuvre diverses mesures qui témoignent de la place qu'elle occupe. À commencer par le lancement de la première phase du plan d'affaires de la formation continue qui s'est concrétisée par la mise en ligne du *Catalogue de la formation continue* sur le site de l'Ordre. Outil fonctionnel et convivial, le *Catalogue* propose aux membres et aux candidats à la profession quelques centaines d'activités de formation, toutes reliées à l'un des cinq champs d'expertise retenus par l'Ordre.

Convaincu que la formation continue est une clé essentielle au maintien de la valeur du titre de CMA et de notre influence, l'Ordre explore déjà de nouvelles avenues en vue d'élargir son offre de formation continue aux domaines connexes à la comptabilité de management et au management. Parallèlement, le processus d'enregistrement des activités de formation des membres dans le cadre du *Cycle triennal de formation continue* a non seulement été simplifié, mais aussi mis en ligne et en lien avec le *Catalogue*.

Qui dit qualité dit également diverses formes de contrôle à tous les stades du processus. C'est ainsi que dans le contexte de la multiplication des voies d'accès au titre, l'Ordre a travaillé étroitement avec CMA Canada à l'élaboration d'un cadre de référence pour l'établissement de normes nationales relatives à l'accès au titre et au maintien des compétences des professionnels CMA. Et alors que deux autres programmes offerts par des universités québécoises ont été accrédités sans restriction par CMA Canada, le Comité de la formation a procédé cette année à un examen très attentif de deux composantes du processus de formation et d'accréditation. Les recommandations qu'il a formulées sur la formation universitaire de 1^{er} cycle donnant ouverture au permis de CMA et sur le *Programme de leadership stratégique CMA* ont reçu les suites appropriées.

La qualité des candidats du Québec s'est manifestée avec éclat cette année encore lors de l'*Examen national d'admission*. Avec un taux de réussite de 78 %, soit près de vingt points d'avance par rapport à l'ensemble du Canada, ils ont même établi un record. Sans compter que les trois premiers au classement québécois ont ravi les deuxième et troisième places au pays. Une performance d'ensemble digne de mention.

Le marché de l'offre et de la demande de CMA

Et que dire de la demande de CMA qui s'est maintenue au sommet! En effet, selon l'*Enquête salariale* réalisée au début de l'année 2003, le taux d'emploi des CMA est exactement de 100 %. Et si l'on en juge par la popularité du *Service de placement*, les employeurs continuent de se les arracher.

- Le Service de placement a affiché 444 postes au cours de l'exercice.
- Pour chaque poste affiché, l'employeur a reçu en moyenne 30 candidatures.
- Le taux de placement par l'intermédiaire du Service de placement a connu une hausse de 9 %.

Le programme de développement des affaires n'est certes pas étranger à cet engouement. Au cours de l'exercice, pas moins de 90 entreprises ont reçu la visite d'un représentant de l'Ordre, ce qui témoigne de l'attention constante que nous portons aux besoins des employeurs.

Sur le plan de l'offre, malgré une

certaine désaffection des jeunes à l'égard des sciences comptables qui s'est traduite par un déclin de 10 % du nombre de nouvelles immatriculations à l'Ordre, la profession de CMA a continué de progresser. Grâce à l'arrivée de 385 nouveaux diplômés et à un taux de rétention record de 98,9 %, l'effectif de l'Ordre s'est accru de 6 %, cible que s'est fixée CMA Canada dans le plan national de croissance de l'effectif adopté il y a quelques mois. Cette performance enviable ne doit cependant pas nous aveugler ni nous inciter à relâcher nos efforts.



Les trois premiers au Québec à l'*Examen national d'admission CMA*
Antonio Massitti au 1^{er} rang,
Dominique Décarie et
Chantal Beaulieu au 2^e rang
(ex aequo).

- En chiffres absolus, des trois groupes comptables, c'est celui des CMA qui s'est enrichi du plus grand nombre de nouveaux membres pour la troisième année consécutive.
- L'effectif de l'Ordre est de 5695 membres et 1951 candidats, ce qui porte sa part du marché des professions comptables à 18,3 %, en hausse de 0,6 % par rapport au précédent exercice.



Bien au contraire, l'Ordre a mis les bouchées doubles au cours de la dernière année. Sans pour autant négliger le marché universitaire, nous avons d'abord accentué nos activités de promotion sur le marché préuniversitaire, c'est-à-dire les collèges et les écoles secondaires, et développé un solide réseau de collaboration avec des influenceurs tels les

conseillers d'orientation et les responsables de programmes. Dans le prolongement de ces initiatives, un nouveau programme de bourses d'études destinées aux finissants des cégeps a été créé. L'Ordre compte ainsi accroître sa visibilité dans les collèges tout en optimisant l'impact des ressources humaines et financières qu'il consacre au recrutement étudiant.

Sur le marché des cadres en exercice, l'Ordre a continué de promouvoir énergiquement les programmes exécutifs CMA et CMA-MBA et il a encore cette année raffiné ses méthodes de suivi des candidats potentiels. Par ailleurs, de nos trois partenaires universitaires, deux ont maintenant réalisé une parfaite intégration du contenu du programme de formation CMA et des cours spécialisés du MBA. Cette formule est bien entendu fort attrayante puisqu'elle permet aux candidats de faire d'une pierre deux coups, en deux ans et demi.

L'excellence sur le plan opérationnel

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans un cadre opérationnel bien rodé et efficace et qui fait une place de toute première importance aux technologies de l'information. Dans le cadre du *Plan directeur des systèmes d'information* dont c'était la première année d'implantation, de nombreux projets ont vu le jour, tant sur le plan du renouvellement du parc d'équipements que du développement des systèmes.

Au delà des discours, il faut bien reconnaître que l'Ordre est à l'avant-garde sur le plan technologique et qu'il en encaisse maintenant les dividendes. Et pour en mesurer toute l'importance, il suffit de rappeler que le nombre d'employés de l'Ordre, qui est de 27, n'a pas bougé depuis six ans. Or, durant la même période, le nombre d'adhérents de l'Ordre s'est accru de 50 %, dans un contexte où le produit et les marchés se sont grandement complexifiés et où l'offre de services a été augmentée. C'est donc dire que des gains de productivité évidents ont été enregistrés. Au cours de l'exercice, deux postes ont été abolis et les ressources ont été réaffectées à la création de deux nouveaux postes dans des secteurs stratégiques prioritaires, à savoir le recrutement étudiant et la formation continue.

Dans la même perspective d'accroissement de notre efficacité, l'Ordre a entrepris l'an dernier une démarche qualité orientée principalement vers le service à la clientèle. Le diagnostic posé à la suite de l'analyse de nos façons de faire a mené à l'élaboration d'un premier plan d'amélioration continue. La pièce maîtresse de ce plan réside dans la documentation de tous nos processus organisationnels, étape exigeante s'il en est mais que le personnel de l'Ordre, dans un effort collectif qui mérite d'être souligné, est sur le point d'achever. Autre signe du souci que nous avons de la qualité de nos services, l'Ordre mesure depuis quelques années le taux de satisfaction de sa clientèle. Or, nous observons avec fierté que le taux de satisfaction, qui avait perdu un point l'an dernier, est remonté cette année à son niveau record d'il y a deux ans, soit à 79,8 %.

La gestion éclairée de nos ressources financières est un autre élément-clé de notre performance. Grâce à un surplus consolidé de 38 000 dollars enregistré au terme de l'exercice, l'avoir net des membres atteint maintenant 854 000 dollars, soit 13,6 % des revenus annuels de l'Ordre. L'augmentation très substantielle des charges imposées par CMA Canada dans le cadre de ses programmes utilisateurs-payeurs est toutefois une véritable épée de Damoclès qui menace dangereusement la croissance de l'Ordre. C'est pourquoi nous avons alerté les plus hautes instances de la société nationale à l'urgence de trouver les moyens nécessaires pour éviter de freiner le développement de la profession au Québec.

Le dynamisme, la capacité d'adaptation et la créativité ont été à l'œuvre pour faire de la dernière année une période charnière de notre développement et pour consolider nos assises en préparation des défis qui s'annoncent. D'autant plus que dans la foulée de l'Ontario dont la nouvelle loi ouvre la pratique de la comptabilité publique aux membres des trois groupes comptables, le Québec s'engagera vraisemblablement à son tour dans un grand débat sur la comptabilité publique et la délimitation des champs d'exercice. Voilà une entreprise dont l'issue pourrait être déterminante pour l'avenir de toute la profession comptable.

C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà mis en branle un exercice de réflexion stratégique qu'il appartiendra à nos successeurs de mener à terme et dont nous ne doutons pas qu'il sera conduit avec lucidité et détermination.

Jacques Côté, CMA



François Renaud, CMA,
président-directeur général
de l'Ordre et secrétaire du Bureau

Rapport des activités du Bureau et du Comité administratif

En vertu du *Code des professions*, le Bureau est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Il doit veiller à l'application des dispositions du *Code des professions* et des règlements s'y rapportant. Le Bureau exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, sauf ceux qui sont du ressort de ses membres réunis en assemblée générale. De son côté, le Comité administratif veille à l'administration courante des affaires de l'Ordre et exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Bureau, sauf les pouvoirs que ce dernier doit exercer par règlement.

Réunions en 2002-2003

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003, le Bureau de l'Ordre a tenu six réunions régulières. Le Comité administratif a, quant à lui, tenu onze réunions, dont une extraordinaire.

Pour concrétiser sa vision et sa mission, l'Ordre s'est doté d'un solide plan stratégique. Ses objectifs consistent essentiellement à affirmer le caractère distinctif du titre de comptable en management accrédité, à favoriser la formation continue des CMA et le maintien d'un titre professionnel de qualité, à stimuler la demande sur le marché, à augmenter son effectif et à exceller sur le plan opérationnel. C'est à l'intérieur de ces paramètres que l'Ordre a situé son action au cours de la dernière année.

L'accentuation de nos efforts de recrutement, la réalisation du plan d'affaires relatif à la formation continue, la poursuite de la mise en œuvre de l'ambitieux *Plan directeur des systèmes d'information* (PDSI) et nos diverses initiatives en matière d'amélioration continue, sans oublier le rayonnement accru de la profession de CMA, ont été les principales balises qui ont guidé les dirigeants de l'Ordre, comme en témoignent les sujets qui ont retenu l'attention du Bureau et du Comité administratif au cours des derniers mois.

D'autres sujets ont également figuré à l'ordre du jour, notamment les diverses interventions de l'Ordre en matière de gouvernance, dans la foulée des scandales financiers qui ont secoué la communauté des affaires nord-américaine, de même que plusieurs actions prises pour contrer des pratiques d'embauche jugées discriminatoires ou l'usurpation du titre de CMA.

En collaboration avec ses partenaires du reste du Canada, l'Ordre a également poursuivi la mise en œuvre du plan stratégique de CMA Canada, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre de référence pour l'établissement de standards nationaux en matière d'accréditation, de même qu'en ce qui a trait à la gestion de la marque CMA.

Plusieurs décisions ont aussi été prises relativement aux affaires professionnelles, aux affaires publiques, à l'accès à la profession, aux affaires administratives, ainsi qu'aux relations avec CMA Canada. Voici d'ailleurs les principales résolutions et positions adoptées au cours de l'année 2002-2003 au regard de ces cinq volets :

Affaires professionnelles

- Adoption d'un projet de modification du *Code de déontologie* des CMA visant à prévoir les conditions et les modalités suivant lesquelles un CMA peut communiquer des renseignements visés par le secret professionnel en vue de prévenir un acte de violence, dont un suicide, lorsqu'il a un motif raisonnable de croire qu'un danger imminent de mort ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiable. Ces modifications ont été apportées dans la foulée de l'adoption par le gouvernement en décembre 2001 du projet de loi n° 180 modifiant entre autres le *Code de professions* en matière de divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes.
- Signature d'un accord bilatéral de reconnaissance mutuelle (ARM) avec chacun des partenaires provinciaux de CMA Canada, en application du Chapitre 7 sur la mobilité de la main-d'œuvre de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI).
- Signature d'un protocole d'entente avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, le 29 mai 2002, concernant le Programme exécutif CMA-MBA.



Le comité administratif
2002-2003 : au centre,
Jacques Côté, CMA, est
entouré, dans l'ordre
habituel, de Michel Verreault,
CMA, Josée De La Durantaye,
CMA, Daniel Zbacnik, CMA,
et François Renaud, CMA.
André Bigué, administrateur
nommé par l'Office des
professions du Québec,
n'apparaît pas sur la photo.

Signature du protocole d'entente avec l'Université du Québec à Montréal concernant le Programme exécutif CMA-MBA
La signature s'est déroulée en présence des représentants de l'UQAM (à gauche de la photo), Jean Ducharme, Guy Cucumel et Francine Gélinas, et des représentants de l'Ordre (à droite de la photo), Daniel Zbacnik, CMA, et François Renaud, CMA.

Denise Verreault, présidente du Groupe Maritime Verreault, préside la Remise des diplômes CMA 2003.



- Adoption du plan d'affaires de la formation continue qui traduit concrètement les orientations retenues l'an dernier et mise en œuvre des premières étapes du plan, notamment la mise en ligne au début de l'année 2003 du *Catalogue de la formation continue*.
- Mise en demeure adressée à l'Ordre des administrateurs agréés du Québec concernant des propos trompeurs véhiculés dans le cadre d'une campagne de visibilité orchestrée par cet Ordre à l'automne 2002. Les dirigeants de ce dernier ont obtempéré et mis fin à leur publicité trompeuse, en plus de publier une mise au point très explicite dans divers médias pour rectifier les faits. En conséquence, l'Ordre a livré une quittance en bonne et due forme aux administrateurs agréés.
- Poursuite des travaux de cueillette d'information relative à l'exercice des activités professionnelles au sein de sociétés en nom collectif à responsabilité limitée ou de sociétés par actions, suite à l'adoption du projet de loi n° 169 par l'Assemblée nationale en juin 2001. Des recommandations concernant les orientations à privilégier et les actions à prendre dans ce dossier seront présentées aux dirigeants de l'Ordre au terme des travaux d'analyse et d'évaluation.
- Nomination de Josée De La Durantaye, CMA, en tant que représentante de l'Ordre au sein du Groupe de travail sur la multidisciplinarité mis sur pied par le Barreau du Québec.
- Intervention auprès du Directeur de l'état civil et des instances gouvernementales concernées visant à contrer une pratique jugée discriminatoire et qui écarte de la liste des répondants admissibles les membres de tous les ordres à titre réservé. Le Conseil interprofessionnel du Québec et l'Office des professions ont accepté de prendre le relais dans ce dossier.
- Intervention auprès du gouvernement au regard du projet de loi n° 107, *Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier*. Malgré les représentations de l'Ordre et de ses partenaires du système professionnel québécois, les professionnels désireux de porter le titre de *planificateur financier* doivent dorénavant s'inscrire à l'Agence et payer une cotisation à cet organisme. Rappelons toutefois que la planification financière demeure un domaine d'exercice naturel pour les CMA dont les compétences à ce chapitre sont reconnues sur le marché.
- Avis à l'Office des professions concernant la reconnaissance professionnelle des enseignantes et des enseignants. Dans son avis, l'Ordre s'opposait vigoureusement à la création d'un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants, considérant qu'une telle initiative pourrait difficilement satisfaire aux critères énoncés dans le *Code des professions* pour justifier la création d'un ordre professionnel. Après consultation, l'Office des professions s'est finalement rallié au point de vue de l'Ordre.
- Création du *Comité de sélection des Fellows*, dont le rôle consiste à identifier et à solliciter des candidats potentiels au titre de Fellow (FCMA). Pour l'année 2003, l'Ordre a présenté la candidature de sept membres CMA du Québec au titre de Fellow. Rappelons que c'est à la suite des diverses représentations de l'Ordre que CMA Canada a adopté en août 2002 une série de mesures visant à décentraliser le processus de sélection et de mise en valeur des FCMA. Dorénavant, ce sont donc les partenaires provinciaux de CMA Canada qui sélectionnent les futurs Fellows, alors que la Société nationale veille à ce que les critères d'attribution soient respectés par l'ensemble des organisations provinciales.





- Avis au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) dans le cadre de diverses consultations portant sur le système professionnel.
- Engagement de diverses poursuites devant la Cour du Québec, pour usurpation du titre de CMA, avec réclamation des pénalités prévues par la Loi. Les poursuites en question concernent les personnes suivantes : Richard Rogers, Albert Dupuis, Rosaire Tessier et Richard Beni.

La Cour supérieure du district judiciaire de Laval a accordé à l'Ordre une injonction permanente par laquelle elle interdit à Richard Rogers, domicilié à Laval, d'utiliser le titre de comptable en management accrédité ou CMA en français ou en anglais; à défaut, M. Rogers s'expose à un outrage au tribunal et est passible d'une amende de 50 000 \$ et à une année de prison. Rappelons que cette injonction fait suite à six plaintes d'usurpation du titre de CMA par M. Rogers qui ont été rapportées à l'Ordre au cours des dernières années et aux récidives de cet individu, malgré des condamnations répétées.

- Intervention auprès de deux institutions universitaires québécoises dans le but de mettre fin à des pratiques d'embauche discriminatoires à l'endroit des membres de l'Ordre.
- Examen et prise de position relative à un cas d'infraction criminelle concernant un membre, au regard de l'article 55.1 du Code des professions.
- Retrait de poursuites judiciaires entreprises par l'Ordre des comptables agréés contre deux membres CMA ayant réalisé des missions d'examen d'états financiers.
- Limitation du droit de Norma Doyle d'exercer ses activités professionnelles de CMA, et plus spécifiquement de poser des actes reliés à la préparation d'états financiers ou à des missions de compilation, d'examen ou de vérification d'états financiers. Rappelons que M^{me} Doyle a fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue en octobre 2000 et qu'un stage de perfectionnement de six mois lui avait été imposé en novembre 2001, puis prolongé jusqu'en novembre 2002. Face au constat d'échec de son stage et en l'absence d'indications tangibles de l'amélioration de sa compétence, le Bureau a donc décidé de limiter le droit d'exercice de M^{me} Doyle, jusqu'à ce que cette dernière puisse faire une démonstration satisfaisante de ses compétences au Comité d'inspection professionnelle de l'Ordre.
- Approbation du Programme de surveillance générale de la profession de comptable en management accrédité pour l'année 2002-2003 et de 44 rapports de visites d'inspection professionnelle.
- Nomination de François Ménard, CMA, en tant qu'expert dans un dossier de plainte du syndic de l'Ordre (dossier no S-169).
- Mise en candidature de Pierre-Jean Dion, FCMA, au prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'année 2002-2003.

Affaires publiques

- Intervention de l'Ordre au regard du projet de loi n° 80 sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Précisons que cette loi a eu pour effet d'assujettir les ordres professionnels aux nouvelles exigences en matière de lobbyisme, les seuls cas d'exception étant les représentations qui peuvent être faites au ministre responsable de l'application des lois professionnelles ou à un employé de l'Office des professions, lorsque ces représentations portent sur des propositions concernant le Code des professions et les règlements pris en vertu de celui-ci.
- Participation à la consultation menée par le Commissaire au lobbyisme, en vue de la préparation d'un Code de déontologie destiné à encadrer les activités de lobbyisme au Québec.

- Prises de position diverses et nombreuses interventions dans le cadre de la désormais célèbre saga des scandales financiers qui a débuté avec l'affaire Enron.
- Participation au Forum sur la gouvernance organisé par l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Jacques Côté, CMA, président du Bureau de l'Ordre, de même que Michael dos Santos, CMA, vice-président de CMA Canada, étaient les conférenciers invités.
- Adoption et mise en œuvre d'un plan de relations gouvernementales destiné à consolider la position de l'Ordre au sein du système professionnel québécois et à accroître sa notoriété et son influence auprès des autorités gouvernementales et politiques.
- Réalisation de l'Enquête salariale triennale auprès des membres et des candidats, en collaboration avec la maison CROP.
- Poursuite de la campagne de publicité destinée au marché étudiant, sous le thème « CMA, je t'ai dans la peau ». La marque CMA est au cœur de cette campagne.
- Participation au Conseil des gouverneurs du Mouvement québécois de la qualité et aux travaux du Jury de sélection des Grands Prix québécois de la qualité – édition 2002.
- Remise de neuf bourses d'excellence de 1000 \$ chacune, dans le cadre du Programme provincial de bourses d'études de premier cycle universitaire.
- Choix de Denise Verreault, présidente du Groupe Maritime Verreault inc., en tant que présidente d'honneur de la Remise des diplômés CMA 2003.
- Tenue des grands événements annuels, soit la Remise des diplômes, l'Assemblée générale et le Gala Reconnaissance, ainsi que le dîner du Conseil des Fellows.
- Collaboration à l'organisation ou à la tenue de diverses activités de rayonnement :
 - Colloque « Six Sigma » organisé conjointement par le Mouvement québécois de la qualité et l'American Society for Quality, le 2 avril 2002;
 - Conférence organisée conjointement par l'Ordre et l'Université du Québec en Outaouais sur les normes comptables internationales, le 5 avril 2002;
 - Congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité tenu à Montréal en mai 2002;
 - Conférence de la Chaire internationale CMA de HEC Montréal sur l'impact de l'utilisation d'internet sur les processus d'affaires, le 10 octobre 2002;
 - Salon du mois de la qualité, le 18 octobre 2002;
 - Jury de sélection du concours PME 2003 du journal Les Affaires, le 3 mars 2003.

Accréditation de programmes universitaires
L'Ordre rend hommage à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université du Québec en Outaouais, deux de ses partenaires universitaires qui contribuent au maintien des normes rigoureuses de la profession.



- Participation des représentants de l'Ordre à divers événements :
- Gala annuel de l'Association des diplômés de l'Université Laval – Section de Montréal, le 10 mai 2002 ;
- Brunch champêtre de la Fondation Marie-Victorin, le 26 mai 2002 ;
- Collation des grades de l'Université Laval, le 15 juin 2002 ;
- Congrès de la Société canadienne des directeurs d'association, à Gatineau, du 27 au 29 juillet 2002 ;
- Remise annuelle des diplômes de la Société des comptables en management de l'Ontario, le 26 octobre 2002 ;
- Journée d'étude sur la qualité de la formation organisée par la SOFEDUC, le 3 octobre 2002 ;
- Colloque « Forum des leaders », le 10 octobre 2002 ;
- Déjeuner-gala des Grands Prix québécois de la qualité, le 18 octobre 2002 ;
- Prix Relève d'excellence du Réseau HEC, le 24 octobre 2002 ;
- Gala Hermès de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, le 1^{er} novembre 2002 ;
- Gala-bénéfice Prix Performance 2002 du Réseau Gestion UQAM, le 18 novembre 2002 ;
- Remise des prix de distinction du John Molson School of Business, de l'Université Concordia, le 19 novembre 2002 ;
- Colloque annuel de la Fondation de l'entrepreneurship, les 4, 5 et 6 février 2003 ;
- Soirée-gala du 75^e anniversaire du journal *Les Affaires*, le 17 février 2003 ;
- Soirée des Anges financiers de Montréal, le 26 mars 2003 ;
- Les Grands Prix de génie-conseil québécois, le 27 mars 2003.
- Diverses activités des chambres de commerce du Québec et du Montréal métropolitain, colloques et congrès reliés à la pratique professionnelle et autres activités de réseautage et de promotion organisées par les milieux universitaire et professionnel et le monde des affaires.
- Organisation de 18 rencontres et entrevues avec la presse écrite nationale et diffusion régulière de communiqués, dont celui sur les résultats à l'Examen national d'admission CMA qui a généré une importante couverture médiatique grâce à la position dominante des candidats en provenance du Québec.
- Développement de plusieurs nouveaux outils promotionnels destinés notamment au marché des collègues et des écoles secondaires.

Accès à la profession

- Attribution de 385 nouveaux permis de CMA.
 - Radiation de 69 personnes du Tableau des membres de l'Ordre pour décès, renonciation au titre ou défaut de paiement de la cotisation 2002-2003.
 - Adoption de diverses résolutions relatives au Tableau des membres et à des changements de statut (réinscription de huit ex-membres, transferts, retraite, etc.).
 - Approbation des résultats des candidats qui se sont présentés à l'Examen national d'admission de juin 2002.
 - Accréditation des programmes de baccalauréat en sciences comptables – cheminement CMA, offerts par deux constituantes de l'Université du Québec, à savoir l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO).
- Ceci porte à treize le nombre de programmes universitaires accrédités sans restriction par CMA Canada, dont neuf programmes de premier cycle associés au cheminement régulier et quatre programmes de deuxième cycle associés au cheminement exécutif.
- Adoption de deux rapports du Comité de la formation intitulés :
 - Examen de la situation au regard de la formation universitaire de 1^{er} cycle donnant ouverture au permis de CMA (mars 2003)
 - Examen de la situation au regard du Programme de leadership stratégique CMA (septembre 2002).
 - Traitement et évaluation de deux demandes de partenariat avec des universités, l'une concernant la diffusion éventuelle du Programme de leadership stratégique CMA dans le cadre du Programme de MBA de l'Université Laval, et la seconde concernant la possibilité de créer un programme exécutif conjoint CMA-MBA avec l'Université Queen's.
 - Approbation d'une entente de reconnaissance mutuelle conclue entre CMA Canada et l'Institute of Cost and Management Accountants of Pakistan (ICMAP). Conformément aux termes de la résolution adoptée par CMA Canada, l'Ordre accorde une exemption pour la Partie 1 de l'Examen d'admission CMA à tout membre de l'ICMAP désireux d'obtenir son titre de CMA au Québec, étant entendu que toutes les autres conditions d'obtention du titre de CMA doivent être satisfaites.

Affaires administratives

- Élection du président du Bureau et des membres du Comité administratif et nominations aux divers comités statutaires de l'Ordre.
- Nomination des banquiers de l'Ordre pour l'année 2002-2003.
- Approbation de la cotisation annuelle des membres (630 \$) et de celle des candidats (125 \$) et établissement de l'échéance (1^{er} février 2003) pour le paiement de la cotisation 2003-2004.
- Adoption d'un budget révisé pour l'année 2002-2003 prévoyant un surplus d'exploitation de l'ordre de 100 500 \$ et approbation d'un budget révisé d'immobilisations de 261 500 \$ pour l'année 2002-2003 et d'un budget d'immobilisations de 222 000 \$ pour l'année 2003-2004.
- Approbation d'une réduction de 50 % de la cotisation annuelle, en vertu de la politique d'allègement de la cotisation à l'intention de diverses catégories de membres. Une telle réduction a été consentie à 175 membres au cours de l'année 2002-2003.
- Adoption d'un projet de révision de la structure d'organisation et du plan d'effectifs de l'Ordre.



- Approbation des plans d'affaires des sections/conseils régionaux et des crédits budgétaires de 53 000 \$ pour l'année 2002-2003.
- Adoption de modifications au Programme de prix d'excellence pour tenir compte de l'accréditation des programmes universitaires et de l'évolution récente des programmes exécutifs CMA vers des programmes CMA-MBA.
- Adoption d'un nouveau programme provincial de bourses d'études collégiales CMA. Une trentaine de bourses de 300 \$ chacune seront attribuées chaque année à des collégiens désireux de s'inscrire à temps plein dans un programme de baccalauréat en sciences de la gestion dans une université québécoise, et qui se dirigent vers la profession de CMA. Les boursiers seront immatriculés sans frais à l'Ordre pour une période maximale de quatre ans. Le nouveau programme remplace le programme de bourses collégiales qui avait été suspendu en septembre 1998.
- Remplacement du *Programme de bourses de 2^e cycle universitaire* par un *Programme provincial de bourses de recherche en comptabilité de management*. Trois bourses d'une valeur maximale de 3 000 \$ seront accordées chaque année pour financer des projets de recherche en comptabilité de management d'étudiants inscrits dans un programme d'études supérieures.
- Adoption et mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue orienté notamment vers le service à la clientèle et l'accroissement de la performance de l'Ordre. La documentation des processus organisationnels représente un des volets les plus importants du plan en question.
- Développement d'un instrument d'évaluation du niveau de satisfaction des employés de l'Ordre.
- Maintien du statu quo quant à la durée des mandats des administrateurs du Bureau définie dans le *Règlement sur les modalités d'élection au Bureau de l'Ordre*. À la demande des membres du Bureau, le Comité administratif s'est penché sur la durée des mandats du président et des administrateurs. Actuellement fixée par règlement à un an, le *Code des professions* autorise toutefois que les mandats, renouvelables, soient d'une durée maximale de quatre ans. Après un examen attentif des avantages et des inconvénients de la durée actuelle, le Comité administratif a constaté que le taux de renouvellement est tout à fait sain et normal au sein du Bureau et que la continuité est assurée du fait que la grande majorité des administrateurs prolongent leur engagement au-delà d'un an.
- Approbation du *Dossier personnalisé 2003*, dans ses versions française et anglaise. Pour la troisième fois cette année, le dossier pouvait également être rempli en ligne par les membres et les candidats à la profession et le paiement de la cotisation annuelle effectué électroniquement.
- Nomination de six scrutateurs pour les élections du Bureau de l'Ordre pour l'année 2003-2004, conformément aux dispositions de l'article 74 du *Code des professions* et aux règlements de l'Ordre.
- Adoption du *Plan stratégique triennal de développement* de l'Ordre et du scénario budgétaire triennal pour la période 2003-2006.
- Adoption des objectifs du tableau de bord pour l'année 2003-2004.
- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2003-2004, assorties d'un objectif de surplus budgétaire de l'ordre de 93 500 \$.

Relations avec CMA Canada

- Prises de position sur certains points à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration de CMA Canada et du Conseil national d'accréditation.
- Collaboration au développement d'un cadre de référence pour l'établissement de standards nationaux relatifs à l'accès au titre de CMA et au maintien de ses compétences professionnelles.
- Participation au Groupe de travail national sur la gestion de la marque CMA, en vue du développement et de la mise en œuvre d'une stratégie pour CMA Canada et ses partenaires.
- Collaboration aux travaux de transformation du processus de sélection et de mise en valeur des titulaires du titre de Fellow (FCMA).
- Poursuite des échanges et des travaux visant l'amélioration continue du *Programme de leadership stratégique CMA*.
- Participation aux travaux de développement d'un plan national de croissance d'un effectif de qualité.
- Collaboration à la mise en œuvre de diverses initiatives, dont la tenue d'un forum de réflexion sur le projet de renouvellement stratégique de CMA Canada dans le contexte du marché du travail futur.
- Participation aux travaux et aux orientations de la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires de HEC Montréal.
- Transmission de divers avis ou prises de position sur les questions suivantes :
 - processus d'accréditation des programmes universitaires en sciences comptables par CMA Canada;
 - projet de politique relative au retrait total ou partiel du statut d'accréditation attribué à un programme universitaire;
 - candidatures au Conseil d'administration et au Comité de nomination de CMA Canada;
 - Conseil national d'accréditation;
 - poids des charges imposées par CMA Canada dans le cadre des programmes utilisateurs-payeurs.
- Diverses représentations relatives aux questions suivantes :
 - plan d'action de divers partenaires universitaires visant l'accréditation ou le maintien de l'accréditation de programmes universitaires par CMA Canada;
 - succession de l'actuel président et chef de la direction de CMA Canada et exigences en matière de bilinguisme;
 - plan financier 2002-2003 de CMA Canada.

Le président-directeur général et secrétaire,

François Renaud, CMA

Rapport des comités

Comité de la formation

Le Comité de la formation est un comité consultatif créé en vertu des dispositions du *Code des professions*. Il a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des comptables en management accrédités. La qualité de la formation s'entend de l'adéquation de la formation aux compétences professionnelles à acquérir pour l'exercice de la profession de comptable en management accrédité.

Rappelons que le Comité a débuté ses travaux il y a deux ans. Afin de s'acquitter de son mandat de façon systématique et efficace, il a alors élaboré et adopté un plan de travail qui s'inscrit dans un horizon d'environ quatre ans.

Après avoir brossé un tableau d'ensemble du processus de formation et d'accréditation des CMA et identifié les divers cheminements conduisant à la profession, le plan présente l'approche de travail qu'entend privilégier le Comité et la méthodologie qu'il se propose de suivre dans son examen. Le document fait également état d'une certaine priorisation du travail, de même que d'un calendrier de réalisation.

Au cours de l'année 2002-2003, le Comité de la formation a tenu quatre réunions qui lui auront permis de poursuivre ses travaux d'examen entrepris l'année précédente. Il a aussi formulé des avis concernant deux des composantes du processus de formation et d'accréditation des CMA : le Programme de leadership stratégique CMA et la formation universitaire de premier cycle donnant ouverture au permis de CMA.

Programme de leadership stratégique CMA

Rappelons d'abord que le canevas pédagogique du programme a été mis au point dans le cadre du « projet-pilote Québec » dont CMA Canada a fait le standard national à l'automne 2002, en prévision des nouvelles cohortes de candidats qui débiteront le programme à compter de l'automne 2003.

Dans le cadre de l'examen en profondeur qu'il a fait de cette composante du processus de formation et d'accréditation CMA, le Comité s'est penché sur les objectifs du programme, le matériel pédagogique, les cas étudiés, les sessions interactives, les formateurs et les modes d'évaluation. Au terme de son analyse, il a recommandé entre autres qu'à court terme soient rééquilibrés les divers éléments du contenu, c'est-à-dire le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, et que les cas étudiés soient enrichis pour en faire des véhicules de contenus plus étoffés.

À moyen terme, le Comité a suggéré que les objectifs du programme soient mieux ciblés. Il a aussi recommandé que dans un deuxième temps, la stratégie, les moyens pédagogiques et les outils à mettre en œuvre, de même que les modes d'évaluation soient réexaminés en conséquence.

Le Bureau a pris acte des recommandations formulées et il a transmis le rapport du Comité à CMA Canada à qui incombe la responsabilité du contenu du Programme. À ce jour, les suites données aux diverses recommandations du Comité vont dans le sens souhaité et satisfont les dirigeants de l'Ordre.

Formation universitaire de 1^{er} cycle donnant ouverture au permis de CMA

En mars dernier, le Bureau a accueilli favorablement le rapport du Comité qui s'est penché sur la formation universitaire de 1^{er} cycle donnant ouverture au permis de CMA. Il a également donné son aval aux recommandations formulées par le Comité relativement au maintien du mode de fonctionnement actuel avec les partenaires universitaires de l'Ordre, à la mise à jour annuelle de l'inventaire des sujets couverts par les cours des programmes universitaires concernés et à la révision par le gouvernement du *Règlement sur les diplômes donnant ouverture au permis de CMA*.

Perspectives pour 2003-2004

Au terme de l'année 2002-2003, le Comité avait déjà entrepris l'examen et l'évaluation d'une troisième composante du processus de formation et d'accréditation, soit les activités de bachotage en vue de l'Examen national d'admission CMA et l'Examen proprement dit. Ce sont des travaux qu'il entend poursuivre en 2003-2004, en plus de s'intéresser à toute autre question qui pourrait être soulevée au regard de la qualité de la formation des comptables en management accrédités, compte tenu de leur champ d'expertise.

Le président du Comité,
Daniel Zbacnik, CMA

Comité d'inspection professionnelle

Surveiller l'exercice de la profession, notamment en procédant à la vérification des dossiers, livres, registres, appareils et équipements des membres CMA, voilà la mission dévolue au Comité d'inspection professionnelle en vertu des dispositions du *Code des professions*. Le Programme annuel de surveillance générale a pour but de maintenir les standards élevés de la profession, ce qui permet à l'Ordre de s'assurer que ses membres offrent des services de la plus haute qualité au public. Pour accomplir sa mission, le Comité est formé d'une équipe d'inspecteurs relativement stable depuis quelques années. Toutefois, deux de ses membres ont quitté volontairement leurs fonctions au cours de l'exercice, faisant passer le nombre d'inspecteurs de neuf à sept.

Au cours de l'exercice 2002-2003, des démarches ont été effectuées auprès de 83 membres qui ont déclaré exercer leur profession en cabinet afin de confirmer des visites d'inspection. De ce nombre, 44 membres CMA ont reçu la visite d'un inspecteur de l'Ordre, soit une hausse de près de 19 % par rapport à l'exercice précédent. Notons par ailleurs que le Comité d'inspection s'était donné pour objectif d'effectuer 45 inspections dans le cadre de la 12^e édition de son Programme annuel de surveillance générale.

Plus précisément, durant l'année 2002-2003, les inspecteurs de l'Ordre ont rencontré 23 membres dans la Section de Montréal, 8 dans la Section de Québec, 4 au Saguenay, 3 dans l'Outaouais, 2 en Estrie, 2 en Abitibi et 2 dans l'Est du Québec. L'Ordre a pris soin de sélectionner les membres inspectés sur les bases d'une ventilation régionale et d'un éventail de mandats représentatif de l'ensemble de la profession.

L'Ordre a aussi privilégié d'autres critères de sélection. Il a donné préséance aux membres exerçant en cabinet de consultation à leur propre compte, aux membres n'ayant pas d'affiliation à d'autres groupes de comptables et n'ayant pas déjà été soumis à une inspection professionnelle et aux membres qui sont en cabinet depuis un peu plus d'un an. Pour la cinquième année, l'Ordre a en outre poursuivi l'inspection des membres exerçant en cabinet à titre de salariés, ce qui lui a permis de constater cette année encore que ceux-ci bénéficient d'un encadrement hors pair.

Les inspecteurs ont rencontré des membres exerçant en cabinet de consultation à temps plein de même qu'à temps partiel. Encore une fois, les commentaires des membres inspectés ont été positifs, ce qui confirme l'approche constructive et proactive de l'Ordre en cette matière. Les membres inspectés se sont montrés très ouverts face aux recommandations, suggestions et conseils prodigués par les inspecteurs de l'Ordre, reconnaissant volontiers qu'une telle démarche ne peut qu'améliorer leur pratique.

Des 44 visites d'inspection effectuées au cours de l'exercice 2002-2003, 17 se sont déroulées dans le cadre du Plan quinquennal de surveillance mis de l'avant par l'Ordre en 1995-1996. Ce plan vise à faire en sorte que tous les membres CMA soient inspectés une fois tous les cinq ans. Sept de ces membres inspectés ont réussi, cinq ans plus tard, cette seconde visite en démontrant qu'ils avaient maintenu, voire accru, le niveau des normes de compétence. Ce résultat est d'autant plus significatif que l'Ordre se montre plus critique dans le cadre d'une seconde visite d'inspection, particulièrement au chapitre des normes de présentation et de tenue des dossiers. Essentiellement, le Comité s'attend à ce que les lacunes observées lors de la première visite aient été corrigées et que le membre ait maintenu ses connaissances à jour.

Dans le cadre des activités de soutien et d'amélioration des compétences des membres, l'Ordre a tenu en décembre 2002 à Montréal, une journée de formation sur la tenue des dossiers et la préparation des états financiers. Cette activité est continuellement actualisée afin de répondre aux besoins des CMA en cabinet de consultation. De plus, au cours de l'exercice 2002-2003, les inspecteurs ont répondu aux questions de 16 membres qui ont fait appel au Bureau de renseignements et d'information à l'intention des membres en cabinet de consultation.

Enfin, dans le cadre du processus d'amélioration continue des outils d'inspection et de soutien aux membres, le Comité est resté à l'affût de toutes les occasions d'amélioration et il a analysé de nouveaux projets potentiellement intéressants.

Le président du Comité,
Martin Taillon, CMA

Syndic

Au cours de l'année 2002-2003, le bureau du Syndic a traité 18 dossiers. Ces dossiers se répartissent comme suit :

Plaintes relatives à la déontologie et aux honoraires professionnels déposées contre les membres auprès du Syndic

	2002-2003	2001-2002
• Dossiers reportés de l'année précédente	6	9
• Nouveaux dossiers	12	11
Total des dossiers reçus	18	20
• Plaintes déposées devant le Comité de discipline	3	6
• Dossiers réglés	10	8
• Dossiers reportés à l'an prochain	5	6
Total des dossiers traités	18	20

Parmi les dossiers réglés en 2002-2003, trois qui concernaient des honoraires et travaux facturés ont fait l'objet d'une entente de conciliation avec les intervenants concernés. Outre les questions d'honoraires qui sont généralement solutionnées par voie de conciliation, les motifs de plainte concernent plusieurs aspects déontologiques, notamment la qualité du travail professionnel effectué, le comportement professionnel, ainsi que les devoirs d'intégrité, d'indépendance et de secret professionnel.

Le nombre de nouvelles plaintes augmente régulièrement depuis plusieurs années, ce qui s'explique essentiellement par la croissance du nombre de membres de l'Ordre. Par ailleurs, aucune tendance particulière n'est observée dans les motifs de plainte, quoique certains dossiers concernent des infractions sévères au *Code de déontologie des CMA*.

En plus des dossiers recensés ci-dessus, le bureau du Syndic a reçu des demandes de renseignements sur la déontologie, la publicité et la pratique professionnelle des membres CMA.

Le Syndic,
Gilles Cossette, CMA

Comité de révision

Le Comité de révision est chargé de donner un avis à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, relativement à la décision de ce dernier de ne pas porter une plainte. Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité n'a été saisi d'aucune demande de révision.

La secrétaire du Comité,
M^{re} Sylvie Lavallée

Comité de discipline

Le Comité de discipline est saisi de toute plainte formulée contre un professionnel ou une personne qui a été membre de l'Ordre pour une infraction aux dispositions du *Code des professions* et aux règlements de l'Ordre commise alors qu'elle était membre.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité de discipline a entendu une plainte dont il avait été saisi au cours du précédent exercice et reprochant à un intimé d'avoir fait défaut de souscrire à une assurance-responsabilité professionnelle alors qu'il exerçait en cabinet de consultation. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et l'a condamné à une amende de 600 \$ et à la moitié des déboursés. Le Comité a également entendu une autre plainte dont il avait été saisi au cours de l'exercice 2001-2002 et reprochant à un intimé d'avoir eu une conversation indiscrete et d'avoir communiqué des informations confidentielles. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et l'a condamné à une amende de 800 \$. Le Comité a prononcé une ordonnance de non-accessibilité, de non-diffusion et de non-publication du nom des personnes visées par la plainte ainsi que de tout élément permettant de les identifier.

Le Comité de discipline a entendu une plainte également déposée au cours du précédent exercice et reprochant à un intimé d'avoir, personnellement ou par l'entremise de sa corporation, emprunté de l'argent à différents clients pour ses besoins financiers personnels ou ceux de sa corporation. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et a prononcé une ordonnance de non-accessibilité, de non-diffusion et de non-publication de certaines pièces. Le Comité a entendu les représentations sur sanction des parties et a pris la cause en délibéré. Le Comité a également entendu une plainte qui lui a été soumise dans le cadre du précédent exercice et qui reprochait à un intimé d'avoir transmis une communication irrespectueuse et grossière aux services administratifs de l'Ordre. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et lui a adressé une réprimande.

Il est à noter que l'une des plaintes soumises au Comité dans le cadre du précédent exercice sera entendue au cours de l'exercice 2003-2004. Le Comité a par ailleurs été saisi d'une plainte reprochant à un intimé d'avoir été reconnu coupable de multiples infractions à la Loi sur l'assurance-emploi du Canada. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et l'a condamné à une amende de 2500 \$ et au paiement des déboursés. Enfin, le Comité de discipline a été saisi de deux autres plaintes qui seront entendues au cours du prochain exercice. La première plainte reproche à un intimé d'avoir manqué d'intégrité en participant à une arnaque pour frustrer des créanciers d'une somme d'argent et de s'être, personnellement ou par une compagnie qu'il contrôlait, attribué ou fait remettre indûment des sommes d'argent à même les sommes que des créanciers avaient investies. La seconde plainte reçue reproche à un intimé d'avoir fait défaut de souscrire à une assurance-responsabilité professionnelle et de ne pas avoir déclaré à l'Ordre le fait qu'il exerçait en cabinet de consultation.

La présidente du Comité,
M^{re} Carole Marsot

Les membres

Au 31 mars 2003, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec comptait 5 695 membres, soit 320 (6 %) membres de plus qu'en début d'année. L'effectif a progressé comme suit :

	2002-2003		2001-2002	
Effectif au début de l'année	5 375		5 047	
Inscriptions au Tableau des membres				
Nouveaux permis	385		405	
Membres venant de l'extérieur du Québec	6		4	
Réinscriptions de membres	8	399	10	419
Radiations du Tableau des membres				
Décès	(2)		(10)	
Démissions	(41)		(29)	
Non-paiement de la cotisation annuelle	(26)		(38)	
Transferts à l'extérieur du Québec	(10)	(79)	(14)	(91)
Effectif à la fin de l'année	5 695*		5 375*	

Répartition de l'effectif par régions	2002-2003		2001-2002	
	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %	Nombre
Québec (Québec, Gaspésie, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Nouveau-Québec)	17,3	985	17,3	930
Centre-Québec	5,8	328	5,7	307
Estrée	3,3	190	3,5	188
Montréal (Montréal, Nord-Ouest)	61,7	3 512	61,5	3 305
Outaouais	4,8	275	4,7	253
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,8	160	2,9	156
Hors province	4,3	245	4,4	236
Total des membres	100,0	5 695	100,0	5 375

Répartition de l'effectif selon le sexe	2002-2003		2001-2002	
	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %	Nombre
Hommes	63,3	3 605	64,3	3 458
Femmes	36,7	2 090	35,7	1 917
	100,0	5 695	100,0	5 375

* L'effectif au 31 mars 2003 comprend neuf détenteurs de permis temporaires délivrés en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*, alors qu'au 31 mars 2002, il en comprenait sept. L'effectif comprend également quatre détenteurs de permis restrictifs délivrés en vertu de l'article 40 de la *Charte de la langue française*, soit le même nombre qu'au 31 mars 2002.

Les candidats à la profession de CMA

Un total de 1 951 candidats à la profession étaient immatriculés à l'Ordre au 31 mars 2003, soit une diminution nette de 95 (4,6 %) par rapport au début de l'année. La variation de l'effectif s'établit comme suit :

	2002-2003		2001-2002	
Effectif au début de l'année	2 046		2 105	
Inscriptions au Tableau des candidats				
Recrutement de nouveaux candidats	419		465	
Réinscriptions de candidats	19		28	
Candidats venant de l'extérieur du Québec	4	442	4	497
Radiations du Tableau des candidats				
Admissions à titre de CMA	(385)		(405)	
Démissions	(41)		(42)	
Non-paiement de la cotisation annuelle	(101)		(97)	
Transferts à l'extérieur du Québec	(10)	(537)	(12)	(556)
Effectif à la fin de l'année	1 951		2 046	

Évolution du nombre de membres et de candidats à la profession de CMA

	Membres réguliers	Membres généraux	Candidats	Total
1998	4 201	13	2 351	6 565
1999	4 482	13	2 266	6 761
2000	4 763	8	2 129	6 900
2001	5 047	8	2 105	7 160
2002	5 375	7	2 046	7 428
2003	5 695	7	1 951	7 653

Cotisation annuelle pour l'année se terminant le 31 mars 2003

Membre régulier	620 \$
Membre en situation particulière (professeur, étudiant à plein temps, en maladie prolongée, se consacrant à sa famille, sans emploi)	310 \$
Membre résidant à l'extérieur du Canada	560 \$
Membre en cabinet de consultation	720 \$
Membre à la retraite	125 \$
Candidat immatriculé	125 \$
Stagiaire	310 \$
Candidat senior	470 \$

La date de versement de la cotisation était le 1^{er} février 2002.

Évolution de l'avoir des membres CMA

Exercice	Avoir des membres (,000 \$)	Avoir en proportion des revenus annuels (%)
1996-1997	352,9	7,6
1997-1998	374,6	7,9
1998-1999	488,2	9,6
1999-2000	607,6	11,2
2000-2001	712,9	12,8
2001-2002	816,0	14,0
2002-2003	853,7	13,6

Bureau et comités

Bureau 2002-2003

Comité administratif

Jacques Côté, CMA
Président du Bureau
François Renauld, CMA
Président-directeur général
et secrétaire
Daniel Zbacnik, CMA
Vice-président
Josée De La Durantaye, CMA
Trésorière
Michel Verreault, CMA
Administrateur élu
André Bigué
Administrateur nommé
par l'Office des professions
du Québec

Autres administrateurs

Martin Bourret, CMA
Patrick R. Cloutier, CMA
(à compter du
27 septembre 2002)
Robert Demers, CMA
(à compter du
27 septembre 2002)
Dominique Derome, CMA
Richard Désy, CMA
Francine Fontaine, CMA
Jean Gagnon, CMA
Natalie Gagnon, CMA
(à compter du
27 septembre 2002)
René Garneau, FCMA
Steve Gaudet, CMA
Marie-Andrée Giroux, CMA
Luc Laurendeau, CMA
Michel Milot, FCMA
Gilles Noël, CMA
Gilles Paré, CMA
Sylvie Raymond, CMA

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Fayez Gennaoui
Michel Ouellet
Marie-Paule Talbot-Biron

Présidents des sections et conseils régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Martin Arsenault, CMA
Centre-Québec
Martin Guay, CMA
Est du Québec
Hélène Marquis, CMA
Estrie
Linda Laverdière, CMA
Montréal
François Lachambre, CMA
Outaouais
Serge Samoisette, CMA

Québec

Jean Gagnon, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Stéphane Julien, CMA

Comité responsable de la liaison avec les sections/ conseils régionaux

Abitibi-Témiscamingue
et *Montréal*
Josée De La Durantaye, CMA
Centre-Québec
René Garneau, FCMA
Est du Québec
Luc Laurendeau, CMA
Estrie
Daniel Zbacnik, CMA
Outaouais
Jacques Côté, CMA
Québec
Michel Verreault, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Martin Bourret, CMA

Comités permanents et groupes de travail

Comité de coordination des élections au Bureau

Jacques Côté, CMA
Président
François Renauld, CMA
Secrétaire

Comité de discipline

M^{re} Carole Marsot
Présidente
Claude Gaffiero, FCMA
Marielle Hébert, FCMA
Gérald Houle, CMA
Jacques Lévesque, FCMA
M^{re} Sylvie Lavallée
Secrétaire

Comité de formation et d'accréditation

Mario Côté, CMA
Président
Jean-François Henri, CMA
Vice-président
François Le May, CMA
Secrétaire

Représentants des sections/conseils

Martin Guay, CMA
Hélène Marquis, CMA
Myriam Parent, CMA
Jean Pellerin, CMA
Serge Poulin, CMA
Manysse Rivard, CMA
François Villeneuve, CMA

Représentants des universités

Fodil Adjaoud, CMA
Hélène Bergeron
Michel Blanchette, CMA
Lynn de Grace
Donald Drury, CMA
Francine Gélinas
Rachid Khali, CMA
Claude Laurin, CMA
Isabelle Lemay
Ronald Plante
Robert Schenk, CMA

Comité de la formation

Membres de l'Ordre :
Michel Blanchette, CMA
Daniel Zbacnik, CMA

Membres de la Conférence
des recteurs et des principaux
des universités du Québec :
Mario Côté, CMA
Paul-Victor Paré, CMA
(jusqu'au 18 septembre 2002)

Membre nommé par
le ministre de l'Éducation :
Jacques Ouellet
(jusqu'au 27 février 2003)
Claude Rompré
(à compter du 28 février 2003)

Comité de révision

Manysse Beaudin-Charbonneau,
FCMA
André Bigué
Administrateur nommé
Jacques Bisson, CMA
Louise Paquin, FCMA
Marie-Paule Talbot-Biron
Administratrice nommée
M^{re} Sylvie Lavallée
Secrétaire

Comité des ressources

Dominique Derome, CMA
Présidente
Luc Laurendeau, CMA
Vice-président
Josée De La Durantaye, CMA
Trésorière
Jean-François Lasnier, CMA
Secrétaire
Francine Fontaine, CMA

Comité d'inspection professionnelle

Martin Taillon, CMA
Président
Tony Waked, CMA
Vice-président
Roch Gilbert
Secrétaire
Guy Bérard, CMA
Réjean Champagne, CMA
Céline Dallaire, CMA
Annick Gariépy, CMA
Yves A. Ménard, CMA

Conseil des Fellows

Marielle Hébert, FCMA
Présidente
Jean-Marie Bérubé, FCMA
Vice-président
Laurent-André Bergeron, FCMA

Comité de sélection des Fellows

Marielle Hébert, FCMA
Présidente
Magella Boutin, FCMA
Josée De La Durantaye, CMA
Yvan Duchesne, FCMA
Gérald Janneteau, FCMA
François Renauld, CMA
Secrétaire

Conseil d'orientation de l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management

Pierre-Jean Dion, FCMA
Président
Jeanne Dubé
Secrétaire
Denis Dessureault, CMA
Yvan Duchesne, FCMA
Jacques Fortin, CMA
Benolt Gowigati, CMA
Pia Hane, CMA
Marie-Josée Ledoux, CMA
François Le May, CMA
Michel Milot, FCMA
Andrée Perreault, CMA
François Renauld, CMA
Jacques Rioux, CMA
Claire Senneville, CMA

Jury du Gala Reconnaissance CMA 2002

Dominique Derome, CMA
Andrée Perreault, CMA
Daniel Zbacnik, CMA

Syndic

Gilles Cossette, CMA
Syndic
Luc Godin, CMA
Syndic adjoint

Membres des comités nationaux et interprofessionnels

**Délégué au conseil
d'administration de
La Société des comptables
en management du Canada**
Jacques Côté, CMA
Autres représentants
Michael dos Santos, CMA
Alphonse M. Galluccio, FCMA
Michael Tinkler, FCMA
Daniel Zbacnik, CMA

Délégués au Conseil national d'accréditation de La Société des comptables en management du Canada

René Garneau, FCMA
Alexander Mersereau, CMA

Délégué au Conseil inter- professionnel du Québec

François Renauld, CMA

Personnel permanent

François Renauld, CMA
Président-directeur général
Jeanne Dubé
Directrice, Affaires publiques
et marketing
Jean-François Lasnier, CMA
Directeur, Services administratifs
Yves Pelletier, Adm.A., CRHA
(jusqu'au 12 mai 2002)
Directeur, Formation et qualité
François Le May, CMA
(à compter du 13 mai 2002)
Directeur, Formation et qualité
Brigitte Achard
(jusqu'au 14 août 2002)
Secrétaire de direction,
Formation et qualité
Brigitte Achard
(à compter du 15 août 2002)
Coordonnatrice,
Programme exécutif et
formation continue
Lucie Bélanger
Secrétaire,
Admission et qualité
Josée Blanchard, CMA
Coordonnatrice, Comptabilité
Sylvie Bougie
Réceptionniste
Ginette Bourbonnais
Coordonnatrice,
Conception et rédaction
Caroline Brassard
(à compter du 5 août 2002)
Technicienne,
Programmes de formation
Marie-Odile Bruneau
(à compter du 27 mai 2002)
Conseillère,
Services à la clientèle
Michèle Dagenais
(à compter du 7 octobre 2002)
Conseillère,
Clientèle étudiante
Jacques Durand
(jusqu'au 22 juin 2002)
Agent de bureau
Chantal Ferland
Secrétaire de direction,
Services administratifs
Méissa Forget
Technicienne,
Programmes de formation

Julie Gauthier
Coordonnatrice,
Clientèle étudiante
Roch Gilbert
(à compter du 14 août 2002)
Coordonnateur,
Admission et qualité
Marie-Cécile Hassler
(à compter du 19 août 2002)
Secrétaire de direction,
Formation et qualité
Hélène Larouche
Conseillère,
Soutien aux utilisateurs
François Le May, CMA
(jusqu'au 12 mai 2002)
Coordonnateur,
Admission et qualité
Christiane Martinez
Secrétaire à la Direction générale
Isabelle Plouffe
Coordonnatrice,
Technologies de l'information
Steven Rivest
Coordonnateur, Marketing et
développement des affaires
Nathalie Roberge
Coordonnatrice,
Médias et événements
Caroline Saindon
Coordonnatrice,
Programmes de formation
Sophie Secours
Commiss-comptable
Claudine Serra
(à compter du 11 novembre 2002)
Conseillère, Formation continue
John L. Shone
(jusqu'au 7 août 2002)
Coordonnateur, Programme
exécutif et formation continue
Marise Tanguay
(à compter du 3 juillet 2002)
Préposée, Réception
et services de bureau
Odette Villeneuve
Secrétaire de direction,
Affaires publiques et marketing

Aux membres de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec au 31 mars 2003 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des preuves à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Dunwoody s.r.l.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés

Montréal (Québec)
Le 17 avril 2003

Bilan consolidé

Au 31 mars 2003

Actif	2003	2002
Court terme		
Encaisse	432 124 \$	886 770 \$
Placements temporaires, au coût (Note 3)	3 524 522	2 514 796
Débiteurs	192 663	533 327
Stocks, au coût	94 443	110 977
Frais payés d'avance	489 241	430 370
	4 732 993	4 476 240
Immobilisations (Note 4)	880 570	852 968
	5 613 563 \$	5 329 208 \$
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	932 320 \$	959 925 \$
Taxes de vente à payer	412 474	412 849
Produits reportés (Note 5)	3 415 102	3 140 478
	4 759 896	4 513 252
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	880 570	852 968
Actifs nets non affectés	(26 903)	(37 012)
	853 667	815 956
	5 613 563 \$	5 329 208 \$

État consolidé de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

Actifs nets		2003	2002	
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde, début de l'exercice	852 968 \$	(37 012) \$	815 956 \$	712 933 \$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(254 161)	291 872	37 711	103 023
Investissements en immobilisations	281 763	(281 763)	—	—
Solde, fin de l'exercice	880 570 \$	(26 903) \$	853 667 \$	815 956 \$

Pour le Bureau

J. Côté

Jacques Côté, CMA
Président

J. De La Durantaye

Josée De La Durantaye, CMA
Trésorière

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

Produits	2003	2002
Formation et qualité	2 533 906 \$	2 376 687 \$
Protection du public	24 557	18 376
Affaires publiques et marketing	308 406	219 000
Administration générale	3 424 936	3 220 221
	6 291 805	5 834 284
Charges		
Formation et qualité	2 573 384	2 101 929
Protection du public	130 582	102 701
Affaires publiques et marketing	749 470	758 821
Comités	106 348	114 460
Contribution à des organismes affiliés	1 078 872	1 041 326
Administration générale (Note 4)	1 615 438	1 612 024
	6 254 094	5 731 261
Excédent des produits par rapport aux charges	37 711 \$	103 023 \$

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Rentrées de fonds		
— membres, candidats et autres	6 863 212 \$	5 714 651 \$
Sorties de fonds — fournisseurs et membres du personnel	(6 070 250)	(5 141 670)
Intérêts reçus	11 595	20 757
	804 557	593 738
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	(2 396 029)	(1 459 988)
Disposition de placements temporaires	2 167 323	1 212 203
Acquisition d'immobilisations	(281 763)	(456 543)
	(510 469)	(704 328)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	294 088	(110 590)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	1 899 018	2 009 608
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	2 193 106 \$	1 899 018 \$
Représentées par :		
Encaisse	432 124 \$	886 770 \$
Placements temporaires	1 760 982	1 012 248
	2 193 106 \$	1 899 018 \$

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2003

1. Statut et nature des activités

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) est un ordre professionnel à titre réservé dont la principale fonction est d'assurer la protection du public. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. Il est affilié à la Société des comptables en management du Canada (SCMC). Ces états financiers rendent compte des activités de l'Ordre et des Sections régionales.

L'Ordre est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu du Code des professions et est considéré comme tel au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables importantes

CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent tous les comptes de l'Ordre et des Sections régionales.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Mobilier et agencement	10 % et 20 %
Équipement informatique	25 %
Logiciels et progiciels	20 %
Documentation des processus	20 %

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

En raison de l'échéance prochaine des instruments financiers, à savoir l'encaisse, les placements temporaires, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les taxes de vente à payer, l'Ordre a utilisé comme hypothèse que la valeur comptable de chaque élément est comparable à sa juste valeur.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les cotisations provenant des membres et des candidat(e)s sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'argent en caisse, les soldes en banque et les placements temporaires ayant des échéances inférieures ou égales à trois mois.

3. Placements temporaires

	2003	2002
Acceptations bancaires, entre 2,75 % et 2,86 %, échéant entre le 22 avril et le 19 août 2003 (valeur marchande 2003 : 3 510 388 \$; 2002 : 1 000 962 \$)	3 513 204 \$	1 000 962 \$
Certificats de placements garantis encaissés au cours de l'exercice	—	1 502 548
Dépôts à terme	11 318	11 286
	3 524 522 \$	2 514 796 \$

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	2003	2002	2003	2002
Mobilier et agencement	733 456 \$	465 390 \$	268 066 \$	328 467 \$
Équipement informatique	469 642	409 496	60 146	45 562
Logiciels et progiciels	1 491 143	981 637	509 506	478 939
Documentation des processus	53 565	10 713	42 852	—
	2 747 806 \$	1 867 236 \$	880 570 \$	852 968 \$

L'amortissement de l'exercice est de 254 161 \$ (282 288 \$ en 2002).

5. Produits reportés

	2003	2002
Cotisations perçues d'avance	3 344 467 \$	3 093 628 \$
Autres revenus perçus d'avance	70 635	46 850
	3 415 102 \$	3 140 478 \$

6. Engagement

L'Ordre s'est engagé, en vertu d'un bail en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010, à verser une somme de 844 547 \$ pour ses locaux. Les paiements minimums futurs exigibles annuellement en vertu du contrat de location pour le loyer de base pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 78 751 \$ en 2004, 105 001 \$ en 2005, 107 020 \$ en 2006, 113 078 \$ en 2007 et 113 078 \$ en 2008.

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Renseignements complémentaires consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

Produits	2003	2002
Formation et qualité		
Examen d'admission	278 696 \$	303 822 \$
Programme de leadership stratégique CMA	1 637 035	1 577 843
Programmes exécutifs	560 355	446 491
Droits divers	36 375	34 425
Soutien aux membres en cabinet	5 525	6 450
Formation continue	15 920	7 656
	2 533 906 \$	2 376 687 \$
Affaires publiques et marketing		
Événements	105 077 \$	104 804 \$
Publications	71 329	24 646
Services reliés à l'emploi	132 000	89 550
	308 406 \$	219 000 \$
Administration générale		
Cotisation des candidats à la profession	352 830 \$	333 465 \$
Cotisation des membres	2 974 813	2 794 865
Intérêts sur placements	43 881	59 128
Autres revenus	53 412	32 763
	3 424 936 \$	3 220 221 \$
Charges	2003	2002
Formation et qualité		
Examen d'admission	201 888 \$	219 340 \$
Programme de leadership stratégique CMA	1 021 855	838 710
Programmes exécutifs	586 626	347 214
Recrutement	173 593	169 371
Ressources humaines	531 168	476 234
Soutien aux membres en cabinet	2 902	7 004
Formation continue	23 978	11 391
Autres frais d'exploitation	31 374	32 665
	2 573 384 \$	2 101 929 \$
Affaires publiques et marketing		
Événements	176 740 \$	186 596 \$
Publicité et promotion	126 129	81 412
Publications	69 374	64 129
Services aux membres	1 313	8 729
Services reliés à l'emploi	5 539	12 307
Ressources humaines	364 307	402 524
Autres frais d'exploitation	6 068	3 124
	749 470 \$	758 821 \$
Contributions à des organismes affiliés		
Quote-part à La Société des comptables en management du Canada	1 057 458 \$	1 013 777 \$
Quote-part au Conseil interprofessionnel du Québec	15 797	15 407
Quote-part à La Professionnelle [®] (recouvrement)	(72)	7 040
Quote-part à l'Office des professions du Québec	5 689	5 102
	1 078 872 \$	1 041 326 \$
Administration générale		
Dossiers personnalisés	15 455 \$	35 804 \$
Loyer et entretien des locaux	228 054	208 394
Téléphone	20 649	23 697
Fournitures de bureau	68 710	73 933
Centre informatique	86 774	67 987
Direction générale	45 660	42 138
Honoraires professionnels	77 737	52 654
Ressources humaines	706 825	710 188
Amortissement des immobilisations	254 161	282 288
Autres dépenses d'administration	111 413	114 941
	1 615 438 \$	1 612 024 \$

Notes to Consolidated Financial Statements

March 31, 2003

Consolidated Supplementary Information

For the year ended March 31, 2003

1. Status and Nature of Activities

The Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) is a professional order with a reserved title whose principal function is the protection of the public. As such, it is responsible for issuing permits to practice to candidates who meet the necessary conditions, maintaining the roll of members, surveillance of the practice of the profession and detecting illegal practice. It is affiliated with The Society of Management Accountants of Canada (SMAC). These financial statements report the activities of the Order and its Regional Sections.

The Order is incorporated as a not-for-profit organization under the *Professional Code* and is considered as such under the *Income Tax Act*.

2. Significant Accounting Policies

CONSOLIDATED BASIS

The consolidated financial statements include all the accounts of the Order and those of its Regional Sections.

CAPITAL ASSETS

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided on a straight-line basis using the following annual rates:

Furniture and fixtures	10% and 20%
Computer equipment	25%
Software	20%
Processes documentation	20%

FAIR VALUE OF FINANCIAL STATEMENTS

Due to the short-term maturities of the following financial instruments: cash, short-term investments, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities and sales taxes payable, the Order has assumed that the carrying amount of each item of this category approximates fair value.

REVENUE RECOGNITION

Membership and candidate dues are recognized as revenue on an accrual basis. Dues collected for a subsequent period are shown as deferred revenue on the balance sheet. Other revenues are recognized when the related charges are incurred.

DONATED SERVICES

The work of the Order is dependent on the voluntary service of many members. Due to the difficulty in determining the fair value of donated services, these are not stated in the financial statements.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents consist of cash on hand, bank balances and short-term investments with maturities of three months or less.

	2003	2002
Banker's acceptances, between 2.75% and 2.86%, maturing between April 22 and August 19, 2003 (market value 2003: \$3,510,388; 2002: \$1,000,962)	\$ 3,513,204	\$ 1,000,962
Guaranteed investments certificates cashed during the year	—	1,502,548
Term deposits	11,318	11,286
	\$ 3,524,522	\$ 2,514,796

	2003	2002
Furniture and fixtures	Cost \$ 733,456 Accumulated Amortization \$ 465,390 Net \$ 268,066	Cost \$ 328,467 Accumulated Amortization \$ 409,496 Net \$ 45,562
Computer equipment	Cost \$ 469,642 Accumulated Amortization \$ 409,496 Net \$ 60,146	Cost \$ 45,562 Accumulated Amortization \$ 409,496 Net \$ 45,562
Software	Cost \$ 1,491,143 Accumulated Amortization \$ 981,637 Net \$ 509,506	Cost \$ 478,939 Accumulated Amortization \$ 509,506 Net \$ 478,939
Processes documentation	Cost \$ 53,565 Accumulated Amortization \$ 10,713 Net \$ 42,852	Cost \$ — Accumulated Amortization \$ — Net \$ —
	\$ 2,747,806	\$ 1,867,236
	\$ 880,570	\$ 852,968

The amortization expense for the year is \$254,161 (\$282,288 in 2002).

	2003	2002
Dues received in advance	\$ 3,344,467	\$ 3,093,628
Other revenues received in advance	70,635	46,850
	\$ 3,415,102	\$ 3,140,478

6. Commitment

The Order entered into an operating lease agreement for office space until December 31, 2010 totalling \$844,547. The minimum annual base lease payments under this lease in the next five years are \$78,751 in 2004, \$105,001 in 2005, \$107,020 in 2006, \$113,078 in 2007 and \$113,078 in 2008.

7. Comparative Figures

Certain of the comparative figures have been reclassified to conform with the current year's presentation.

	2003	2002
Revenues		
Education and Quality		
Entrance Examination	\$ 278,696	\$ 303,822
CMA Strategic Leadership Program	1,637,035	1,577,843
Executive Programs	560,355	446,491
Other fees	36,375	34,425
Support to members in public practice	5,525	6,450
Professional development	15,920	7,656
	\$ 2,533,906	\$ 2,376,687
Public Affairs and Marketing		
Events	\$ 105,077	\$ 104,804
Publications	71,329	24,646
Employment — related services	132,000	89,550
	\$ 308,406	\$ 219,000
General Administration		
Candidate dues	\$ 352,830	\$ 333,465
Membership dues	2,974,813	2,794,865
Investment income	43,881	59,128
Other	53,412	32,763
	\$ 3,424,936	\$ 3,220,221
Expenses		
Education and Quality		
Entrance Examination	\$ 201,888	\$ 219,340
CMA Strategic Leadership Program	1,021,855	838,710
Executive Programs	586,626	347,214
Recruitment	173,593	169,371
Human resources	531,168	476,234
Support to members in public practice	2,902	7,004
Professional development	23,978	11,391
Other operating expenses	31,374	32,665
	\$ 2,573,384	\$ 2,101,929
Public Affairs and Marketing		
Events	\$ 176,740	\$ 186,596
Publicity and promotion	126,129	81,412
Publications	69,374	64,129
Services to members	1,313	8,729
Employment — related services	5,539	12,307
Human resources	364,307	402,524
Other operating expenses	6,068	3,124
	\$ 749,470	\$ 758,821
Contributions to Affiliated Organizations		
Fees to The Society of Management Accountants of Canada	\$ 1,057,458	\$ 1,013,777
Fees to the Quebec Inter-professional Council	15,797	15,407
Fees to La Professionnelle [®] (recovery)	(72)	7,040
Fees to the Office des professions du Québec	5,689	5,102
	\$ 1,078,872	\$ 1,041,326
General Administration		
Personalized dossier	\$ 15,455	\$ 35,804
Rent and maintenance	228,054	208,394
Telephone	20,649	23,697
Offices supplies and equipment	68,710	73,933
Computer costs	86,774	67,987
Head office administration	45,660	42,138
Professional fees	77,737	52,654
Human resources	706,825	710,188
Amortization of capital assets	254,161	282,288
Other office expenses	111,413	114,941
	\$ 1,615,438	\$ 1,612,024

To the members of the **Ordre des comptables en management accrédités du Québec**

We have audited the consolidated statement of financial position of the Ordre des comptables en management accrédités du Québec as at March 31, 2003 and the consolidated statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Order's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Order as at March 31, 2003 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Consolidated Statement of Financial Position As at March 31, 2003

Assets	2003	2002
Current		
Cash	\$ 432,124	\$ 886,770
Short-term investments, at cost (Note 3)	3,524,522	2,514,796
Accounts receivable	192,663	533,327
Inventory, at cost	94,443	110,977
Prepaid expenses	489,241	430,370
	4,732,993	4,476,240
Capital assets (Note 4)	880,570	852,968
	\$ 5,613,563	\$ 5,329,208

Liabilities and Net Assets

Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 932,320	\$ 959,925
Sales taxes payable	412,474	412,849
Deferred revenue (Note 5)	3,415,102	3,140,478
	4,759,896	4,513,252

Net assets

Net assets invested in capital assets	880,570	852,968
Unrestricted net assets	(26,903)	(37,012)
	853,667	815,956
	\$ 5,613,563	\$ 5,329,208

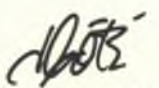
Consolidated Statement of Changes in Net Assets

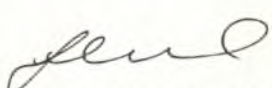
For the year ended March 31, 2003

Net assets

	Invested in Capital Assets	Unrestricted	2003 Total	2002 Total
Balance, beginning of year	\$ 852,968	\$ (37,012)	\$ 815,956	\$ 712,933
(Deficiency) excess of revenues over expenses	(254,161)	291,872	37,711	103,023
Investment in capital assets	281,763	(281,763)	—	—
Balance, end of year	\$ 880,570	\$ (26,903)	\$ 853,667	\$ 815,956

On behalf of the Bureau


Jacques Côté, CMA
President


Josée De La Durantaye, CMA
Treasurer

Consolidated Statement of Operations For the year ended March 31, 2003

Revenues	2003	2002
Education and quality	\$ 2,533,906	\$ 2,376,687
Public protection	24,557	18,376
Public affairs and marketing	308,406	219,000
General administration	3,424,936	3,220,221
	6,291,805	5,834,284

Expenses

Education and quality	2,573,384	2,101,929
Public protection	130,582	102,701
Public affairs and marketing	749,470	758,821
Committees	106,348	114,460
Contributions to affiliated organizations	1,078,872	1,041,326
General administration (Note 4)	1,615,438	1,612,024
	6,254,094	5,731,261

Excess of revenues over expenses	\$ 37,711	\$ 103,023
---	------------------	-------------------

Consolidated Statement of Cash Flows For the year ended March 31, 2003

	2003	2002
Cash flows from operating activities		
Cash receipts from members, candidates and others	\$ 6,863,212	\$ 5,714,651
Cash paid to suppliers and employees	(6,070,250)	(5,141,670)
Interest received	11,595	20,757
	804,557	593,738

Cash flows from investing activities

Purchase of short-term investments	(2,396,029)	(1,459,988)
Proceeds on disposal of short-term investments	2,167,323	1,212,203
Purchase of capital assets	(281,763)	(456,543)
	(510,469)	(704,328)

Increase (decrease) in cash and cash equivalents

	294,088	(110,590)
--	---------	-----------

Cash and cash equivalents, beginning of year

	1,899,018	2,009,608
--	-----------	-----------

Cash and cash equivalents, end of year

	\$ 2,193,106	\$ 1,899,018
--	--------------	--------------

Represented by:

Cash	\$ 432,124	\$ 886,770
Short-term investments	1,760,982	1,012,248
	\$ 2,193,106	\$ 1,899,018

BDO Dunwoody LLP

BDO Dunwoody LLP
Chartered Accountants

Montréal, Québec
April 17, 2003

Bureau 2002-2003**Administrative Committee**

Jacques Côté, CMA
President of the Bureau
 François Renaud, CMA
President-Executive Director and Secretary
 Daniel Zbacnik, CMA
Vice President
 Josée De La Durantaye, CMA
Treasurer
 Michel Verreault, CMA
Elected Director
 André Biqué
Director appointed by the Office des professions du Québec

Other Directors

Martin Bourret, CMA
 Patrick R. Cloutier, CMA
 (from September 27, 2002)
 Robert Demers, CMA
 (from September 27, 2002)
 Dominique Derome, CMA
 Richard Désy, CMA
 Francine Fontaine, CMA
 Jean Gagnon, CMA
 Natalie Gagnon, CMA
 (from September 27, 2002)
 René Garneau, FCMA
 Steve Gaudet, CMA
 Marie-Andrée Giroux, CMA
 Luc Laurendeau, CMA
 Michel Milot, FCMA
 Gilles Noël, CMA
 Gilles Paré, CMA
 Sylvie Raymond, CMA

Directors appointed by the Office des professions du Québec

Fayez Gennaoui
 Michel Ouellet
 Marie-Paule Talbot-Biron

Chapter and Regional council presidents

Abitibi-Témiscamingue
 Martin Arseneault, CMA
Central Québec
 Martin Guay, CMA
Eastern Québec
 Hélène Marquis, CMA
Eastern Townships
 Linda Laverdière, CMA
Montréal
 François Lachambre, CMA
Outaouais
 Serge Samoisette, CMA

Québec

Jean Gagnon, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Stéphane Julien, CMA

Liaison Committee with Regional Chapters/Councils

Abitibi-Témiscamingue and Montréal
 Josée De La Durantaye, CMA
Central Québec
 René Garneau, FCMA
Eastern Québec
 Luc Laurendeau, CMA
Eastern Townships
 Daniel Zbacnik, CMA
Outaouais
 Jacques Côté, CMA
Québec
 Michel Verreault, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Martin Bourret, CMA

Standing Committees and Task Forces

Coordination Committee of Elections to the Bureau
 Jacques Côté, CMA
President
 François Renaud, CMA
Secretary

Discipline Committee

M^{re} Carole Marsot
Chairperson
 Claude Gaffiero, FCMA
 Marielle Hébert, FCMA
 Gérald Houle, CMA
 Jacques Lévesque, FCMA
 M^{re} Sylvie Lavallée
Secretary

Education and Accreditation Committee

Mario Côté, CMA
Chairperson
 Jean-François Henri, CMA
Vice Chairperson
 François Le May, CMA
Secretary

Chapter/Council Representatives

Martin Guay, CMA
 Hélène Marquis, CMA
 Myriam Parent, CMA
 Jean Pellerin, CMA
 Serge Poulin, CMA
 Maryse Rivard, CMA
 François Villeneuve, CMA

University Representatives

Fodil Adjaoud, CMA
 Hélène Bergeron
 Michel Blanchette, CMA
 Lynn de Grace
 Donald Drury, CMA
 Francine Gélinas
 Rachid Khali, CMA
 Claude Laurin, CMA
 Isabelle Lemay
 Ronald Plante
 Robert Schenk, CMA

Education Committee

Members of the Order:
 Michel Blanchette, CMA
 Daniel Zbacnik, CMA

Members of the Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec:
 Mario Côté, CMA
 Paul-Victor Paré, CMA
 (until September 18, 2002)

Member appointed by the Minister of Education:
 Jacques Ouellet
 (until February 27, 2003)
 Claude Rompré
 (from February 28, 2003)

Review Committee

Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA
 André Biqué
Appointed Director
 Jacques Bisson, CMA
 Louiselle Paquin, FCMA
 Marie-Paule Talbot-Biron
Appointed Director
 M^{re} Sylvie Lavallée
Secretary

Resources Committee

Dominique Derome, CMA
Chairperson
 Luc Laurendeau, CMA
Vice Chairperson
 Josée De La Durantaye, CMA
Treasurer
 Jean-François Lasnier, CMA
Secretary
 Francine Fontaine, CMA

Professional Inspection Committee

Martin Taillon, CMA
Chairperson
 Tony Waked, CMA
Vice Chairperson
 Roch Gilbert
Secretary
 Guy Bérard, CMA
 Réjean Champagne, CMA
 Céline Dallaire, CMA
 Annick Gariépy, CMA
 Yves A. Ménard, CMA

Fellows' Council

Marielle Hébert, FCMA
Chairperson
 Jean-Marie Bérubé, FCMA
Vice Chairperson
 Laurent-André Bergeron, FCMA

Fellows' Selection Committee

Marielle Hébert, FCMA
President
 Magella Boutin, FCMA
 Josée De La Durantaye, CMA
 Yvan Duchesne, FCMA
 Gérald Janneteau, FCMA
 François Renaud, CMA
Secretary

Steering Committee of the CMA Observatory of Management Accounting Practices

Pierre-Jean Dion, FCMA
Chairperson
 Jeanne Dubé
Secretary
 Denis Desjardis, CMA
 Yvan Duchesne, FCMA
 Jacques Fortin, CMA
 Benoît Gowigati, CMA
 Pia Hane, CMA
 Marie-Josée Ledoux, CMA
 François Le May, CMA
 Michel Milot, FCMA
 Andrée Perreault, CMA
 François Renaud, CMA
 Jacques Rioux, CMA
 Claire Sennerville, CMA

2002 CMA Gala of Appreciation Judges' Panel

Dominique Derome, CMA
 Andrée Perreault, CMA
 Daniel Zbacnik, CMA

Syndic

Gilles Cossette, CMA
Syndic
 Luc Godin, CMA
Assistant Syndic

Members on the National and Interprofessional Committees**Representative on the Board of Directors of The Society of Management Accountants of Canada**

Jacques Côté, CMA
Other Representatives
 Michael dos Santos, CMA
 Alphonse M. Galluccio, FCMA
 Michael Tinkler, FCMA
 Daniel Zbacnik, CMA

Representatives on the National Certification Board of the Society of Management Accountants of Canada

René Garneau, FCMA
 Alexander Mersereau, CMA

Representative on the Québec Interprofessional Council

François Renaud, CMA

Administrative Staff

François Renaud, CMA
President-Executive Director
 Jeanne Dubé
Director, Public Affairs and Marketing
 Jean-François Lasnier, CMA
Director, Administrative Services
 Yves Pelletier, C.Adm., C.H.R.P.
 (until May 12, 2002)
Director, Education and Quality
 François Le May, CMA
 (from May 13, 2002)
Director, Education and Quality
 Brigitte Achard
 (until August 14, 2002)
Executive Secretary, Education and Quality
 Brigitte Achard
 (from August 15, 2002)
Coordinator, Executive Program and Professional Development
 Lucie Bélanger
Secretary, Admission and Quality
 Josée Blanchard, CMA
Coordinator, Accounting
 Sylvie Bougie
Receptionist
 Ginette Bourbonnais
Coordinator, Texts and Production
 Caroline Brassard
 (from August 5, 2002)
Administrative Assistant, Education Programs
 Marie-Odile Bruneau
 (from May 27, 2002)
Counselor, Customer Services
 Michèle Dagenais
 (from October 7, 2002)
Counselor, Student Affairs
 Jacques Durand
 (until June 22, 2002)
Office Clerk
 Chantal Ferland
Executive Secretary, Administrative Services
 Mélissa Forget
Administrative Assistant, Education Programs

Julie Gauthier
Coordinator, Student Affairs
 Roch Gilbert
 (from August 14, 2002)
Coordinator, Admission and Quality
 Marie-Cécile Hassler
 (from August 19, 2002)
Executive Secretary, Education and Quality
 Hélène Larouche
Counselor, User Support
 François Le May, CMA
 (until May 12, 2002)
Coordinator, Admission and Quality
 Christiane Martinez
Secretary to the Executive Office
 Isabelle Plouffe
Coordinator, Information Technologies
 Steven Rivest
Coordinator, Marketing and Business Development
 Nathalie Roberge
Coordinator, Media and Events
 Caroline Saindon
Coordinator, Education Programs
 Sophie Secours
Accounting Clerk
 Claudine Serra
 (from November 11, 2002)
Counselor, Professional Development
 John L. Shone (until August 7, 2002)
Coordinator, Executive Program and Professional Development
 Marise Tanguay
 (from July 3, 2002)
Reception and Office Services Clerk
 Odette Villeneuve
Executive Secretary, Public Affairs and Marketing

Members

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec had 5,695 members as at March 31, 2003, representing an increase of 320 (6%) members since the beginning of the year. The increase in members is explained as follows:

	2002-2003	2001-2002
Members at the Beginning of the Year	5,375	5,047
Registrations on the Members' Roll		
New permits	385	405
Members from outside of Québec	6	4
Reinstatements of members	8	10
Struck from the Members' Roll		
Deaths	(2)	(10)
Resignations	(41)	(29)
Non payment of annual dues	(26)	(38)
Transfers outside of Québec	(10)	(14)
Members at the End of the Year	5,695*	5,375*

Distribution of Members by Region	2002-2003		2001-2002	
	Percentage %	Number	Percentage %	Number
Québec (Québec City, Gaspé, North Shore, Lower Saint Lawrence, New Québec)	17.3	985	17.3	930
Central Québec	5.8	328	5.7	307
Eastern Townships	3.3	190	3.5	188
Montréal (Montréal, North West)	61.7	3,512	61.5	3,305
Outaouais	4.8	275	4.7	253
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2.8	160	2.9	156
Outside of the province	4.3	245	4.4	236
Total members	100.0	5,695	100.0	5,375

Distribution of Members According to Sex	2002-2003		2001-2002	
	Percentage %	Number	Percentage %	Number
Men	63.3	3,605	64.3	3,458
Women	36.7	2,090	35.7	1,917
	100.0	5,695	100.0	5,375

* Total membership as of March 31, 2003 includes 9 temporary permits granted under Section 37 of the "Charte de la langue française", whereas total members as of March 31, 2002 included 7. Total membership also includes 4 restrictive permits granted under Section 40 of the "Charte de la langue française", representing the same number as of March 31, 2002.

Candidates to the CMA Profession

As at March 31, 2003 a total of 1,951 candidates to the CMA profession were registered with the Order, representing a net decrease of 95 (4.6%) over the beginning of the year. The variation in candidates is explained as follows:

	2002-2003	2001-2002
Candidates at the Beginning of the Year	2,046	2,105
Registrations on the Candidates' Roll		
Recruiting of new candidates	419	465
Reinstatements of candidates	19	28
Candidates from outside of Québec	4	4
Struck from the Candidates' Roll		
Admissions as CMA members	(385)	(405)
Resignations	(41)	(42)
Non payment of annual dues	(101)	(97)
Transfers outside of Québec	(10)	(12)
Candidates at the end of the year	1,951	2,046

Changes in the number of members and candidates to the CMA profession

	Regular members	General members	Candidates	Total
1998	4,201	13	2,351	6,565
1999	4,482	13	2,266	6,761
2000	4,763	8	2,129	6,900
2001	5,047	8	2,105	7,160
2002	5,375	7	2,046	7,428
2003	5,695	7	1,951	7,653

Annual dues for the year ending March 31, 2003

Regular member	\$ 620
Member in particular situation (teacher, full-time student, affected by a serious disease, on family leave, unemployed)	\$ 310
Member residing outside of Canada	\$ 560
Member in public practice	\$ 720
Retired member	\$ 125
Candidate student	\$ 125
Candidate acquiring practical experience	\$ 310
Senior candidate	\$ 470

Dues were payable on February 1, 2002.

Changes in the equity of CMA members

Fiscal Period	Members Equity (\$ 000)	Equity in Proportion to Annual Income (%)
1996-1997	352.9	7.6
1997-1998	374.6	7.9
1998-1999	488.2	9.6
1999-2000	607.6	11.2
2000-2001	712.9	12.8
2001-2002	816.0	14.0
2002-2003	853.7	13.6

Syndic

During 2002-2003, the Office of the Syndic dealt with 18 cases. These cases can be categorized as follows:

Complaints received by the Syndic against members involving professional fees and the Code of Ethics

	2002-2003	2001-2002
• Cases carried over from last year	6	9
• New cases	12	11
Total of cases received	18	20
• Complaints brought to the Discipline Committee	3	6
• Cases resolved	10	8
• Cases brought forward to next year	5	6
Total of cases considered	18	20

Among the cases resolved in 2002-2003, three that involved fees and work invoiced were the subject of a conciliation agreement between the parties concerned.

Besides issues of fees, which are generally solved through conciliation, the grounds for complaint involved several ethical aspects, including the quality of the professional work done, professional behavior and the obligations for integrity, autonomy and professional secrecy.

In recent years, there has been a steady increase in the number of new complaints, which can be attributed to growth in the Order's membership. No special trend was observed with respect to the grounds for complaints, although several files involved blatant violations of the CMA Code of Ethics.

In addition to the cases categorized above, the Office of the Syndic received requests for information about the Code of Ethics, advertising and the professional practice of CMA members.

Gilles Cossette, CMA
Syndic

Review Committee

The Review Committee is assigned to review the Syndic's decision not to file a complaint, upon request by any person having asked the Syndic to conduct an enquiry. During fiscal 2002-2003, no applications for review were brought before the Committee.

Sylvie Lavallée, Lawyer
Committee Secretary

Discipline Committee

The Discipline Committee handles all complaints brought against professionals or persons who have been members of the Order for violations of the provisions of the Professional Code and the rules and regulations of the Order while they were members.

During fiscal 2002-2003, the Discipline Committee heard a complaint submitted during the previous year charging a respondent with having failed to subscribe to professional liability insurance while working in public practice. The Committee found the respondent guilty and ordered payment of a \$600 fine and half of the costs. The Committee heard another complaint submitted in 2001-2002, charging a respondent with having an indiscreet conversation and conveying confidential information. The Committee found the respondent guilty and imposed a fine of \$800. The Committee issued an order banning access to and the publication or release of the names of the persons targeted by the complaint and any other identifying information.

The Committee heard a complaint, also submitted in the previous year, charging a respondent with having, personally or through his corporation, borrowed money from several clients for his personal financial needs or those of his corporation. The Committee found the respondent guilty and issued an order banning access to and the publication or release of certain documents. The Committee heard the representations on sanction by both parties and reserved judgment on the matter. The Committee heard a fourth complaint submitted during the preceding year, charging a respondent with having sent a disrespectful and vulgar message to the Administrative Services of the Order. The Committee found the respondent guilty and issued a reprimand.

A further complaint submitted to the Committee during the previous fiscal year will be heard in 2003-2004. In 2002-2003, the Committee received a complaint charging a respondent with having been found guilty of numerous violations of the Canadian Employment Insurance Act. The Committee found the respondent guilty and imposed payment of a fine of \$2,500 and costs. The Discipline Committee received two additional complaints that will be heard during the next fiscal year. The first charges a respondent with lack of integrity in participating in a scheme to deprive creditors of a sum of money and having, personally or through a company he controlled, unduly allotted or had paid to himself sums of money from amounts invested by creditors. The second complaint charges a respondent with having failed to subscribe to professional liability insurance and having failed to inform the Order that he was working in public practice.

Carole Marsot, Lawyer
Committee Chair

Professional Inspection Committee

Under the *Professional Code*, the mission of the Professional Inspection Committee is to supervise the practice of the profession by inspecting the records, books, registers and facilities of CMA members. The Annual General Surveillance Program is intended to maintain high standards for the profession and ensure that CMA members offer services of the highest quality to the public. To carry out its mission, the Committee is formed of a team of inspectors that has been relatively stable in recent years. However, two members voluntarily resigned their positions in the past fiscal year, bringing the number of inspectors from nine to seven.

During fiscal 2002-2003, 83 members who declared that they are in public practice were contacted to confirm inspection visits. Of these, 44 CMA members were visited by an inspector from the Order. This was an increase of nearly 19% over the previous year. The Inspection Committee had given itself the target of conducting 45 visits as part of the twelfth edition of its Annual General Surveillance Program.

More specifically, the Order's inspectors met 23 members in the Montreal Chapter during 2002-2003, 8 in the Québec Chapter, 4 in the Saguenay, 3 in the Outaouais, 2 in the Eastern Townships, 2 in Abitibi and 2 in Eastern Québec. The Order was careful to select the inspected members on the basis of a regional breakdown and type of work, in order to be representative of the whole profession.

The Order also applied other selection criteria, giving precedence to self-employed members in public practice, members who have no affiliation with other accounting groups and have never been subject to professional inspection and members who have been in public practice for a little over a year. For the fifth year, the Order inspected members in public practice in the employ of private firms, and the results once again revealed that they benefit from unmatched guidance.

The inspectors met with members in public practice both full time and part time. Once again, the comments of the inspected members were positive, confirming the constructive and proactive approach used by the Order. The inspected members were very open to the recommendations, suggestions and advice offered by the Order's inspectors and willingly acknowledged that this procedure can only improve their practice.

Of the 44 inspection visits performed during 2002-2003, 17 took place as part of the Five-Year Plan of Surveillance developed by the Order in 1995-1996. This plan seeks to ensure that all CMA members are inspected once every five years. Seven of the members inspected five years ago passed their second visit, demonstrating that they had maintained or even improved their level of competence. This result is especially significant because the Order is more demanding on its second inspection, particularly in terms of preparation and record-keeping standards. Essentially, the Committee expects that any shortcomings observed during the first visit will have been corrected and that members will have kept their skills up to date.

In the framework of activities to support and improve the skills of members, the Order held a daylong workshop on record keeping and preparing financial statements in Montréal in December 2002. This activity is regularly updated to meet the needs of CMAs in public practice. During fiscal 2002-2003, the inspectors also responded to questions from 16 members who contacted the Order's information service for matters relating to public practice.

As part of the process to continually improve inspection tools and member support, the Committee kept abreast of all opportunities to enhance its practices and analyzed new projects that could be of interest.

Martin Taillon, CMA
Committee Chair

Committee Reports

Education Committee

The Education Committee is an advisory committee created under the provisions of the *Professional Code* and assigned to examine, while respecting the respective and complementary competencies of the Order, the universities and the Minister of Education, certain issues related to the quality of the education of certified management accountants. The quality of education means suitability of training to the professional skills required to practice the profession of certified management accountant.

The Committee began its work two years ago. In order to carry out its mandate in a systematic and effective manner, the Committee developed and adopted a work plan with a horizon of approximately four years.

After providing an overview of the CMA education and accreditation processes and identifying the various paths leading to the profession, the plan presents the framework and methodology the Committee intends to adopt. The document also defines certain priorities, as well as a schedule.

In 2002-2003, the Education Committee held four meetings, allowing it to continue the review activities begun in the previous year and express its opinion on two components of the CMA education and accreditation process: the CMA Strategic Leadership Program and undergraduate university programs leading to the CMA permit.

CMA Strategic Leadership Program

The pedagogical structure of the Program was developed as part of the "Québec Pilot Project," which CMA Canada adopted as the national standard in fall 2002, in preparation for the new cohorts of candidates entering the program in fall 2003.

In the context of its thorough analysis of this component of the CMA education and accreditation process, the Committee considered the Program's objectives, educational materials, case studies, interactive sessions, coaches and evaluation methods. At the end of its analysis, its short-term recommendations called for a rebalancing of content elements such as knowledge, know-how and interpersonal skills, and an improvement of the case studies to make them vehicles of more sophisticated content.

In the medium term, the Committee suggested that the Program's objectives be better targeted and its strategy, educational methods and tools, as well as its evaluation methods, be reviewed accordingly.

The Bureau has taken note of the Committee's recommendations and forwarded its report to CMA Canada, which is responsible for the Program's content. To date, responses to the report have been in line with the Committee's recommendations and satisfactory to the Order's executives.

Undergraduate university programs leading to the CMA permit

The Bureau welcomed the report by the Education Committee, issued last March, on undergraduate university education leading to the CMA permit. It also gave its approval to the Committee's recommendations to maintain the current approach with the Order's university partners, conduct the annual update of the list of subjects covered by the university program courses concerned and support the government's revision of the Regulation respecting the diplomas issued by designated teaching establishments which give access to the CMA permit.

Perspectives for 2003-2004

At the end of 2002-2003, the Committee had already begun the review and evaluation of a third component of the education and accreditation process: the CMA National Entrance Examination and the coaching activities that prepare candidates for the Examination. It intends to pursue this work in 2003-2004, as well as consider any potential questions about the quality of the education received by certified management accountants, given their area of expertise.

Daniel Zbacnik, CMA,
Committee Chair



- Adoption of changes to the Excellence Awards Program to take account of the accreditation of university programs and the recent evolution of CMA executive programs toward CMA-MBA programs.
- Adoption of a new CMA provincial scholarship program intended for CEGEP students. Some thirty scholarships worth \$300 each will be awarded every year to students wishing to register full time in an undergraduate management program at a Québec university and aspiring to the CMA profession. The winners will be registered with the Order at no cost for a maximum period of four years. The new program replaces the CEGEP scholarship program that was suspended in September 1998.
- Replacement of the graduate university fellowships with a provincial fellowship program to promote research in management accounting. Three fellowships worth a maximum of \$3,000 will be granted every year to finance research projects related to management accounting by students enrolled in postgraduate studies.
- Adoption and implementation of an ongoing improvement plan focused on customer service and enhancing the Order's performance. The documentation of organizational processes is one of the key facets of the plan.
- Development of an evaluation tool to measure employee satisfaction at the Order.
- Maintenance of the status quo with regard to the duration of the terms of office of the Bureau's members as defined in the *Order's regulation on Bureau election procedures*. At the Bureau's request, the Administrative Committee reviewed the terms of the chair and Bureau members. Currently set by regulation at one year, the *Professional Code* does authorize terms of office to be renewed for a maximum of four years. After carefully considering the advantages and disadvantages of the current terms of office, the Administrative Committee concluded that the renewal rate within the Bureau is healthy and normal and continuity is ensured by the fact that the vast majority of Bureau members extend their commitment beyond a year.
- Approval of the *2003 Personalized Dossier*, in its French and English versions. This year for the third time, members and candidates to the CMA profession were able to fill out the dossier and pay their dues on-line.
- Appointment of six scrutineers for the elections of the Bureau of the Order for 2003-2004, as provided in section 74 of the *Professional Code* and the regulations of the Order.
- Adoption of a three-year strategic development plan for the Order and a three-year budget for 2003-2006.
- Adoption of the objectives of the balanced scorecard for 2003-2004.
- Adoption of the budget forecasts for 2003-2004, including a target budget surplus of \$93,500.

Relations with CMA Canada

- Positions taken on certain points on the agenda of the meetings of the Board of Directors of CMA Canada and the National Certification Board.
- Collaboration in the development of a framework for establishing national standards regarding access to the CMA designation and the maintenance of professional competence.
- Participation in the National Branding Steering Taskforce, in view of developing and implementing a strategy for CMA Canada and its partners.
- Collaboration in work to modify procedures for selecting and placing a spotlight on CMA Fellows (FCMA).
- Ongoing exchange and work to ensure the continual improvement of the *CMA Strategic Leadership Program*.
- Participation in work to develop a national plan for quality membership growth.
- Collaboration in the implementation of various initiatives, including a forum on CMA Canada's strategic renewal project with a view to job markets of the future.
- Participation in the work and orientation of the CMA International Centre for Studies of Business Processes at the HEC Montréal.
- Communication of various recommendations and positions on the following issues:
 - CMA Canada's accreditation process for university accounting programs;
 - policy project related to the full or partial withdrawal of accreditation status for university programs;
 - candidacies for the Board of Directors and Nomination Committee of CMA Canada;
 - National Certification Board;
 - impact of the fees charged by CMA Canada in the context of user-pay programs.
- Various representations related to the following questions:
 - action plans of various university partners wishing to obtain or maintain CMA Canada accreditation for their university programs;
 - successor to the current president and CEO of CMA Canada and requirements with respect to bilingualism;
 - CMA Canada's 2002-2003 financial plan.

François Renaud, CMA
President-Executive Director and Secretary

University program accreditation
The Order honors two of its university partners, Université du Québec à Chicoutimi and Université du Québec en Outaouais, for their role in maintaining the profession's rigorous standards.



- Participation by Order representatives in various events:
- Annual dinner of the Montreal chapter of Université Laval graduates, May 10, 2002;
- Brunch of the Fondation Marie-Victorin, May 26, 2002;
- Université Laval convocation, June 15, 2002;
- Congress of the Canadian Society of Association Executives in Gatineau, July 27 to 29, 2002;
- Annual graduation ceremony of the Society of Management Accountants of Ontario, October 26, 2002;
- SOFEDUC study session on the quality of training, October 3, 2002;
- Leader's Forum, October 10, 2002;
- Luncheon banquet of the Grands Prix québécois de la qualité, October 18, 2002;
- "Relève d'excellence" award, presented by the HEC network, October 24, 2002;
- Hermès Gala of the Management Faculty of Université Laval, November 1, 2002;
- "Prix Performance 2002" benefit gala of the Réseau Gestion UQAM, November 18, 2002;
- Awards ceremony of the John Molson School of Business, Concordia University, November 19, 2002;
- Annual meeting of the Fondation de l'entrepreneuriat, February 4 to 6, 2003;
- Gala evening marking the 75th anniversary of *Les Affaires*, February 17, 2003;
- Soirée des Anges financiers de Montréal, March 26, 2003;
- Grands Prix de génie-conseil québécois, March 27, 2003.
- Various activities involving the Québec and Metropolitan Montréal chambers of commerce, symposia and conferences related to professional practice and other networking and promotional activities organized by the academic and professional communities and business organizations.
- Organization of 18 meetings and interviews with members of the national print media and regular news releases, including the announcement of top-ranking results by Québec candidates on the CMA National Entrance Examination, which generated substantial media coverage.
- Development of several new promotional tools targeting CEGEPs and secondary schools.

Access to the Profession

- Awarding of 385 new CMA permits.
 - Striking of 69 persons from the Members Roll for death, resignation or non-payment of their 2002-2003 dues.
 - Adoption of various resolutions affecting the Members Roll and changes of status (reinstatement of 8 members, transfers, retirement, etc.).
 - Approval of the results of candidates registered for the June 2002 National Entrance Examination.
 - Accreditation of two undergraduate programs in Accounting – CMA path, offered by two institutions in the Université du Québec network, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) and Université du Québec en Outaouais (UQO).
- This brings to thirteen the total number of university programs that have received full accreditation from CMA Canada, including nine undergraduate programs related to the regular path and four graduate programs related to the executive path.
- Adoption of two reports by the Education Committee on the following issues:
 - Assessment of undergraduate training giving access to the CMA permit (March 2003).
 - Assessment of the CMA Strategic Leadership Program (September 2002).
 - Processing and evaluation of two partnership requests from universities, one for offering the CMA Strategic Leadership Program in the context of the MBA program at Université Laval, and the second concerning the possibility of creating a joint CMA-MBA executive program with Queen's University.
 - Approval of a mutual recognition agreement between the Institute of Cost and Management Accountants of Pakistan (ICMAP) and CMA Canada. In compliance with the terms of the resolution adopted by CMA Canada, the Order will grant an exemption for Part 1 of the CMA Entrance Examination to all ICMAP members who desire to obtain the CMA designation in Québec, with the understanding that all other criteria for obtaining the CMA designation must be satisfied.

Administrative Affairs

- Election of the president of the Bureau and members of the Administrative Committee and appointments to various statutory committees of the Order.
- Appointment of the bankers of the Order for 2002-2003.
- Approval of the annual dues for members (\$630) and students (\$125) and determination of the deadline (February 1, 2003) for the payment of 2003-2004 dues.
- Adoption of a revised budget for 2002-2003 projecting an operating surplus in the order of \$100,500 and approval of a revised capital budget of \$261,500 for 2002-2003 and a capital budget of \$222,000 for 2003-2004.
- Approval of a 50% reduction in annual dues, under the policy to reduce the dues of specific categories of members. Reductions were granted to 175 members during 2002-2003.
- Adoption of amendments to the Order's organizational structure and staffing plan.
- Approval of the business plans of the regional councils and chapters and budgetary allocations in the amount of \$53,000 for 2002-2003.



- Authorization of various lawsuits in the Court of Québec for unlawful use of the CMA designation, claiming the penalties provided by law. The suits in question involve the following: Richard Rogers, Albert Dupuis, Rosaire Tessier et Richard Beni.

The Superior Court of the judicial district of Laval granted the Order a permanent injunction to bar Richard Rogers, a resident of Laval, from using the designation of certified management accountant or CMA in either French or English; failing which Mr. Rogers may be found in contempt of court and subject to a fine of \$50,000 and one year in prison. This injunction was issued in response to six complaints reported to the Order in recent years involving the unlawful use of the CMA designation by Mr. Rogers, and to his persistent use of the designation despite repeated convictions.

- Representations to two Québec universities to put an end to hiring practices that discriminate against CMAs.
- Assessment and adoption of a position with respect to a criminal offence involving a member with respect to section 55.1 of the *Professional Code*.
- Withdrawal of proceedings launched by the Ordre des comptables agréés against two CMA members having prepared a review of financial statements.
- Restriction of the right of Norma Doyle, CMA, to practice professional activities as a CMA, and more specifically, to take any action relating to the preparation of financial statements or to compilation, review or audit of financial statements. Ms. Doyle was the subject of a disciplinary decision rendered in October 2000 and a 6-month period of refresher training was imposed on her in November 2001 and then extended to November 2002. As a result of failing the refresher training course and the lack of tangible signs of improved skills, the Bureau decided to restrict Ms. Doyle's right to practice until she is able to demonstrate satisfactory improvement to the Order's Professional Inspection Committee.
- Approval of the *General Program of Surveillance of the Profession of Certified Management Accountant for 2002-2003* and 44 reports of professional inspection visits.
- Appointment of François Ménard, CMA, as expert in a complaint to the Syndic of the Order (File No. S-169).
- Nomination of Pierre-Jean Dion, FCMA, for the Mérite award of the Conseil interprofessionnel du Québec for 2002-2003.

Public Affairs

- Intervention by the Order with respect to Bill 80 on lobbying transparency and ethics. This Act subjects professional orders to new requirements with respect to lobbying. The only exception applies to representations made to the minister responsible for the application of professional regulations or an employee of the Office des professions with regard to the *Professional Code* and regulations made by virtue of it.
- Participation in the consultations led by the Québec Lobbying Commissioner with regard to the elaboration of a code of ethics for the conduct of lobbying in Québec.
- Various position statements and numerous recommendations in the context of the infamous financial scandals that began with the Enron affair.

- Participation in the Forum on Governance organized by the École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Jacques Côté, CMA, President of the Order's Bureau, and Michael dos Santos, CMA, Vice President of CMA Canada, were guest speakers at the event.
- Adoption and implementation of a government relations plan designed to consolidate our position with our fellow professions and enhancing our reputation and influence with government and political authorities.
- Conducting of the *Three-Year Salary Survey* of CMA members and candidates in cooperation with CROP.
- Continuation of the "CMA, I've got you under my skin" advertising campaign for the student market, which focuses on the CMA brand.
- Participation in the Board of Governors of the Mouvement québécois de la qualité and the jury of the 2002 Grands Prix québécois de la qualité.
- Presentation of 9 bursaries for excellence worth \$1,000 each as part of the provincial program of bursaries for undergraduates.
- Choice of Denise Verreault, President of Groupe Maritime Verreault Inc., as Honorary President of the CMA 2003 Graduation Ceremony.
- Organization of the Order's major annual events: the CMA Graduation Ceremony, Annual General Meeting and Gala of Appreciation and the annual dinner of the Fellows' Council.
- Participation in the organization or hosting of various activities to increase visibility:
 - Six Sigma Conference organized jointly by the Mouvement québécois de la qualité and the American Society for Quality, April 2, 2002;
 - Conference organized with Université du Québec en Outaouais on international accounting standards, April 5, 2002;
 - Annual Conference of the Canadian Academic Accounting Association held in Montreal in May 2002;
 - Conference of the CMA International Chair at HEC Montréal on the impact of the use of the Internet on business processes, October 10, 2002;
 - Quality Month fair, October 18, 2002;
 - Member of the jury of the 2003 SME contest organized by *Les Affaires*, March 3, 2003.

Signing of the memorandum of understanding with the Université du Québec à Montréal regarding the CMA-MBA Executive Program
The signing took place in the presence of UQAM representatives Jean Ducharme, Guy Cucumel and Francine Gélinas, and the Order's Daniel Zbacnik, CMA, and François Renault, CMA.

Denise Verreault, President of Groupe Maritime Verreault, presiding over the 2003 CMA Graduation Ceremony.



- Formal warning to the Ordre des administrateurs agréés du Québec (ADMA) with regard to misleading statements made during its fall 2002 promotional campaign. The ADMA complied by withdrawing its misleading advertising and publishing rectifications in various media. As a result, the Order resolved its dispute with the ADMA.
- Ongoing collection of information about the practice of professional activities within limited liability partnerships and joint stock companies, following the adoption of Bill 169 by the National Assembly in June 2001. Recommendations on the orientations and actions to take in this matter will be presented to the Order's executives once the analysis and evaluation are completed.
- Appointment of Josée De La Durantaye, CMA, as the Order's representative on the Multidisciplinary Task Force instituted by the Barreau du Québec.
- Representation to the Registrar of Civil Status and the government bodies involved to counter a practice that is considered discriminatory, which effectively bars all members of orders with reserved titles from the list of eligible respondents. The Conseil interprofessionnel du Québec and the Office des professions have agreed to take over this file.
- Intervention with the government on Bill 107, *An Act respecting the Agence nationale d'encadrement du secteur financier*. Despite representations by the Order and its partners in the Québec professional system, professionals who wish to use the title of financial planner must now register with the Agency and pay dues to it. It should be pointed out that financial planning remains a natural field of practice for CMAs, whose competence in this area is well-established.
- Recommendations to the Office des professions about the professional recognition of teachers. In its recommendations, the Order vigorously opposed the creation of a college of teachers, arguing that the initiative would fail to satisfy the criteria set out in the *Professional Code* for the creation of a professional order. Following the consultation, the Office des professions endorsed the Order's point of view.
- Creation of the *Fellows Selection Committee*, whose role is to identify and solicit potential candidates for the title of Fellow (FCMA). For 2003, the Order nominated seven CMAs from Québec for the title of Fellow. In August 2002, following numerous representations by the Order, CMA Canada adopted a series of measures to decentralize the procedure for selecting and placing a spotlight on FCMA's. In the future, CMA Canada's provincial partners will select future Fellows, while the National Society will ensure that the attribution criteria are respected by all the provincial organizations.
- Recommendations to the Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) in the context of various consultations on the professional system.





François Renauld, CMA,
President-Executive Director
of the Order and Secretary
of the Bureau

Report of the Activities of the Bureau and the Administrative Committee

Under the Professional Code, the Bureau is responsible for the overall administration of the affairs of the Order. It oversees the application of the provisions of the Professional Code and related regulations. The Bureau exercises all the rights, powers and prerogatives of the Order, except those within the competence of its members at the General Meeting. The Administrative Committee handles the day-to-day administration of the Order's affairs and exercises all the powers delegated to it by the Bureau, except those powers that the Bureau is required by regulation to exercise itself.

Meetings in 2002-2003

During the fiscal year ended March 31, 2003, the Bureau of the Order held six regular meetings, while the Administrative Committee held eleven meetings, including one extraordinary meeting.

The Order is guided by a strategic plan focused on the implementation of its vision and mission. Its objectives are to affirm the distinctive character of the CMA designation, promote the professional development of CMAs, maintain the quality of the CMA designation, stimulate market demand for CMAs, increase membership and ensure outstanding performance at the operational level. These were the parameters guiding the Order's actions over the past year.

An emphasis on recruitment activities, the implementation of a business plan related to professional development, the ongoing implementation of the ambitious *Information Systems Master Plan* (ISMB) and our various ongoing improvement initiatives, as well as increased influence of the CMA profession, were the main goals guiding the Order's officers, as reflected by the issues that held the attention of the Bureau and the Administrative Committee in recent months.

Other subjects were also on the agenda, including the various interventions by the Order with respect to governance in the wake of the financial scandals that shook the North American business community, as well as initiatives to counter discriminatory hiring practices and the unlawful use of the CMA designation. In collaboration with its partners in the rest of Canada, the Order also

continued to implement CMA Canada's strategic plan, specifically with respect to the development of a framework for establishing national accreditation standards and the positioning of the CMA brand.

A number of decisions were also made with respect to professional and public affairs, access to the profession, administrative affairs and relations with CMA Canada. Below are the main resolutions and positions adopted during 2002-2003 in these five areas:

Professional Affairs

- Adoption of a draft regulation amending the *Code of Ethics of Certified Management Accountants* to provide the terms and conditions under which CMAs may disclose information that is intended to be confidential, in order to prevent an act of violence, including suicide, whenever they have reason to believe that a person or an identifiable group of persons is threatened by imminent danger of death or serious injury. These amendments were made following the adoption by the government in December 2001 of Bill 180, which amends the *Professional Code* and other legislative provisions with respect to disclosing confidential information and ensuring the protection of persons.
- Signing of a bilateral mutual recognition agreement (MRA) with each of CMA Canada's provincial partners, in application of Chapter 7 of the *Internal Trade Agreement* (ITA) on labor mobility.
- Signing of a memorandum of understanding with the École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal on May 29, 2002, with regard to the CMA-MBA Executive Program.
- Adoption of a business plan with regard to professional development that gives concrete form to the orientations established last year and implementation of the first steps of the plan, including the posting of the *Professional Development Catalogue* on the Order's Web site in early 2003.



The 2002-2003 Administrative Committee: Jacques Côté, CMA (center), appearing with (l. to r.) Michel Verreault, CMA, Josée De La Durantaye, CMA, Daniel Zbacnik, CMA, and François Renauld, CMA. Not shown: André Biguë, Director appointed by the Office des professions du Québec.



In fact, the Order doubled its recruiting efforts over the past year. Without neglecting the university market, we gave added emphasis to promotional activities for the pre-university market, namely CEGEPS and high schools, and developed a solid network of contacts with members of the educational community such as guidance counselors and program directors.

- In absolute terms, of the three accounting groups, the CMA profession recorded the most new members for the third year in a row.
- The Order now counts 5,695 members and 1,951 candidates, bringing its share of the market for accounting professionals to 18.3%, a 0.6% increase over the previous fiscal year.

In tandem, a new scholarship program was created for CEGEP graduates. Through these initiatives, the Order hopes to both increase its visibility in CEGEPs and optimize the impact of the human and financial resources it devotes to student recruitment.

In the executive market, the Order continued to energetically promote its CMA and CMA-MBA programs and once again refined its approach to recruiting potential candidates. Of our three partner universities, two have now fully integrated the CMA program with their specialized MBA curricula. Needless to say, this is an extremely attractive formula, allowing candidates to obtain both the CMA designation and an MBA in only two and a half years.

Excellence at the operational level

All these achievements would not have been possible without a well-established and efficient framework that gives pride of place to information technologies. In the first year of its implementation, the *Information Systems Master Plan* resulted in a number of projects for systems renewal and development.

The Order is clearly in the avant-garde with respect to IT integration and is currently reaping the benefits. An eloquent example of the impact of this approach: the number of employees at the Order, 27 in all, hasn't changed over the past six years, despite a 50% growth in membership during the same period, the increasing complexity of both the product and the markets and a broadening of the services offered. In other words, the Order has achieved real gains in productivity. During the fiscal year, two positions were eliminated and resources were reassigned to two new positions in key strategic sectors, student recruitment and professional development.

Also with a view to increasing efficiency, the Order embarked on a quality process focused primarily on customer service. The diagnosis following the analysis of our operations resulted in the elaboration of a first ongoing improvement plan. A core component of the plan is the documentation of all our organizational processes, a difficult step which the Order's personnel, in a concerted effort that deserves mention, has almost completed. In further evidence of its focus on quality, the Order has measured customer satisfaction in recent years. We are proud to note that the satisfaction level, which had dropped by one point in 2001-2002, is once again at the record level of 79.8%, first posted two years ago.

Sound financial management is another key element of our performance. Thanks to a consolidated surplus of \$38,000 recorded at the end of the fiscal year, membership equity is now \$854,000, or 13.6% of the Order's annual revenues. However, the sizeable increase in fees charged by CMA Canada for its user pay programs presents a real threat to the Order's growth. Accordingly, we have impressed upon the national society's executives the urgency of finding means to avoid damaging the development of the profession in Québec.

A dynamic approach, flexibility and creativity were all in play over the past year, making it a watershed moment in our development and allowing us to consolidate our position in view of the challenges that lie ahead. One of these comes in the wake of new legislation in Ontario giving access to the practice of public accounting to all three accounting groups. Québec is likely to engage in the debate on public accounting and the definition of the fields of practice. This will be a significant undertaking, the outcome of which could be decisive for the future of the accounting profession as a whole.

As such, we have already begun a strategic review that our successors will complete, and which we are certain will be carried out with insight and determination.

Jacques Côté, CMA

- The number of visitors to the Order's Web site climbed from 162,600 to 279,400 between 2001-2002 and 2002-2003, an increase of 72%!
- Visits to the on-line debates and links posted by the CMA Observatory increased by 37% and 50% respectively over the past year.

A designation synonymous with quality

The Order takes quality seriously and again this year instituted various measures that speak to its importance. The first was the launch of phase one of the professional development business plan, which took concrete form with the presentation of the electronic *Professional Development Catalogue* on the Order's Web site. User-friendly and functional, the *Catalogue* offers members and candidates to the profession hundreds of professional development activities, all related to one of the five fields of expertise covered by the Order.

Convinced that professional development is critical to maintaining the value of the CMA designation and our influence, the Order is already exploring new avenues to broaden the range of professional development activities it offers in fields related to management and management accounting. Meanwhile, the process used by members to register training activities as part of the *Three-Year Professional Development Cycle* was not only simplified, but also electronically linked to the *Catalogue*.

Quality necessarily implies some form of monitoring at all points in the process. With the paths to the designation increasing in number, the Order worked closely with CMA Canada to create a framework for establishing national standards for access to the designation and the maintenance of skills by CMA professionals. And with two more Québec university programs receiving full accreditation from CMA Canada this year, the Education Committee undertook a thorough review of two components of the education and accreditation process. Its recommendations with regard to undergraduate training leading to the CMA permit and the *CMA Strategic Leadership Program* received appropriate follow-up.

Once again, the quality of Québec candidates was demonstrated through their outstanding results on the *National Entrance Examination*. Their record-setting 78% pass rate was almost 20 points higher than the national rate. Moreover, the three highest-scoring candidates in Québec secured second and third place at the national level. A truly stellar performance!

CMA supply and demand

Meanwhile, the demand for CMAs continues to run high. According to the *2003 Salary Survey*, conducted at the start of the year, the employment rate for CMAs is exactly 100%. The popularity of the *Placement Service* provides further evidence, with employers continuing to snatch up CMAs.

The business development program has certainly played a part in creating this interest. During the fiscal year, representatives of the Order visited some

90 organizations, evidence of our attentiveness to the needs of employers.

Despite a general decline in the number of young people opting for accounting that resulted in a 10% drop in the number of new registrations at the Order, the CMA profession continues to show healthy growth. Thanks to the arrival of

- The placement service advertised 444 jobs during the fiscal year.
- Employers received an average of 30 applications for each job posted.
- The rate of jobs filled via the Placement Service rose by 9%.

385 new graduates and a record retention rate of 98.9%, the Order's membership increased by 6%, the target set by CMA Canada in its national membership growth plan adopted a few months ago. While this is an enviable performance, we can't afford to rest on our laurels.



Québec's top-scoring candidates on the CMA National Entrance Examination
First place went to Antonio Massitti, while Dominique Décarie and Chantal Beaulieu tied for second.



Jacques Côté, CMA,
President of the Bureau

Message from the president of the Bureau

Despite a turbulent external environment, the Order kept sight of its major strategic orientations during fiscal 2002-2003 and once again recorded strong membership growth. It continued to energetically affirm the distinctive character of the profession, promote the quality of CMA professionals and excel in its operations.

The CMA brand distinguishes itself

This year, the Order launched various initiatives to give added visibility to the distinctive character of the profession and increase its influence. The Order was a major player in an extensive review of the strategic development of the CMA brand, conducted by CMA Canada and its provincial partners. This long-term project aims at strengthening the profession's competitive positioning by delivering consistency at the national level, in areas ranging from advertising to the public statements and image of the profession's spokespersons, to the education of future CMAs.

Along the same lines, we felt it was essential to consolidate our position among the professions and thereby increase our visibility and influence with government authorities. Together with a firm of specialized consultants, the Order launched its government relations plan and began the process of building trust and partnerships with a network of carefully selected contacts.

Financial scandals shook the public at large and the business community but they also gave us numerous opportunities to put forward the distinctive character of the profession. Using all platforms to promote an original and innovative approach to corporate governance, the Order emphasized the leading role played by the CMA profession. This role is carefully monitored by the CMA Observatory, whose contribution to the strategic positioning of the profession is more essential than ever in the context of a shrinking accounting sciences market.

Employer awareness of the CMA profession reached 98% in 2002, a 7.9% increase over the previous year. As well, employers were 12% more numerous in reporting awareness of the distinctive skills of CMAs.

The profession's renown will continue to grow thanks also to the contribution of its standard bearers, the Fellows. Following the decentralization of the selection process and the decision to assign greater prominence to the Fellows, the Order created its own selection committee, meaning that Fellows should in future play a more pronounced role in fostering awareness of the CMA designation.

Since the Order's transition to e-commerce,

its Web site has evolved as an increasingly important platform for visibility. Visitor statistics, always a reliable indicator, show that traffic on the site continues to grow, and strongly.

The other side of the medal, if we may say so, is that the profession's leading role and strong credibility attracts the attention of individuals who don't hesitate to appropriate our designation. They do so at considerable risk, because the Order remains as vigilant and determined to detect and take action against the unlawful use the CMA designation as it is to emphasize the distinctiveness of the profession.

In constant evolution

ANNUAL REPORT 2002-2003



The Order thanks the following CMAs and future CMAs for their part in enhancing the influence and visibility of the profession over the past year: Isabelle Beaulieu, CMA, Dino Fuoco, CMA, Antonio Massitti and Chantal Beaulieu, both aspiring to the profession, Mike Sisto, CMA, and Dino Dello Sbarba, CMA.

Présidence de l'Assemblée nationale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003. Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,
Marc Bellemare

Monsieur Marc Bellemare
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires du Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,
Jacques Côté, CMA

Monsieur Jean-K. Samson
Président, Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,
Jacques Côté, CMA

The mission of the CMA Order. The mission of the Order des comptables en management accrédités du Québec is to create value within organizations through the integrated expertise of its members in management accounting and management. The Order ensures that its members are well served in emerging practices affecting the measurement and improvement of organizational performance. In this way the Order ensures protection of the public and works to maintaining the high standards of the profession. To fulfil its mission more effectively, the Order emphasizes actively listening to its customers, quality leadership, ethics, team spirit, energy and innovation.

Role of the CMA professional. As experts in strategic and financial management, CMAs organize the information necessary for making decisions, design systems and implement effective action plans. Their distinctive expertise in management accounting and management lets them create value within organizations as active partners in the continuous improvement of overall performance.



The masculine form is used throughout this report for the sake of simplicity and brevity; it is intended to apply to women as well as men.
Published by the Public Affairs and Marketing Department, Ordre des comptables en management accrédités du Québec, 715, square Victoria, 2^e étage, Montréal (Québec) H2T 2H7. Web site: www.cma-quebec.org May 2003. Photography: Paul Labelle, Patrick Surlagan. Graphic Design: Langren in Toronto.
Translation: Traductions Betty Howell inc. Printing: Lucie Giffé

2003

2002

2001

2000

1999

In constant evolution

1998

1997



ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCREDITÉS DU QUÉBEC